



PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

FORMATIONS 2023/2024



Les formations de la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire

gestion et stratégie d'entreprise
ressources humaines
réglementation - certification
viticulture
productions végétales
productions animales
agriculture biologique
diversification - circuits courts
énergies renouvelables
entretien maintenance

www.indre-et-loire.chambagri.fr



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
INDRE-ET-LOIRE



ÉDITO

Se former : une stratégie gagnante !

A quels critères doit répondre la formation pour répondre aux enjeux de demain ? Tout d'abord la priorité est d'aider les agriculteurs et les agricultrices à développer leurs capacités d'analyse et d'initiatives. La formation doit leur permettre de prendre en compte une diversité d'objectifs et de contraintes qui intègrent les dimensions économiques, sociales et environnementales. En préparant les exploitants aux enjeux futurs, la formation continue prend tout son sens.

Le contexte économique, les évolutions réglementaires ou encore l'adaptation au changement climatique obligent les exploitants agricoles à modifier leurs pratiques et à acquérir de nouvelles connaissances. Vous accompagner dans cette voie, voilà l'un des buts des journées d'informations et d'échanges proposées à la Chambre d'agriculture.

Le Centre de Formation de la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire a le plaisir de vous présenter son catalogue **formations 2023-2024**. Vous y trouverez, une offre permettant à chacun de se former à son rythme, de se perfectionner et d'être accompagné pour mener à bien son projet professionnel. Ainsi, vous y découvrirez des formations destinées aux **exploitants** et chefs d'entreprises, et aux **salariés agricoles**.

Tous les domaines de production sont concernés : végétal, animal, conventionnel, biologique. Et pour tenir compte de vos attentes, notre offre évolue régulièrement.

Notre équipe Formation et nos formateurs s'efforcent de vous proposer une offre de qualité en mettant leurs compétences et leur expérience au service de votre satisfaction.

C'est pourquoi, la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire s'est engagée dans une démarche de **certification qualité** de son activité formation. Elle est certifiée à ce titre habilitée par l'**AFNOR** depuis septembre 2016 et **QUALIOPI** depuis le 1^{er} juin 2021.

Autre argument, le **crédit d'impôt** ! Vous êtes un chef d'entreprise au régime du bénéfice réel avec moins de 10 salariés, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt formation de 161,28 € par journée de 7 h. **Alors n'hésitez pas !**

Vous souhaitez vous inscrire, vous avez des questions sur notre offre catalogue, vous souhaitez construire une action de formation spécifique ou vous avez besoin de conseils en matière de formation pour vos salariés ou vos collaborateurs, contactez à tout moment le Centre de Formation de la Chambre d'agriculture.

A très bientôt dans notre Centre de Formation !

Edouard GUIBERT

*1^{er} secrétaire adjoint de la
Chambre d'agriculture 37,
Elu responsable de l'activité
Formation RH*



DU CÔTÉ DE LA FORMATION



LES FORMATIONS MIXTES DIGITALES (FMD)

Une formation mixte digitale est une formation qui combine des temps de formation présentiels associés à des temps de formation à distance.

Les temps à distance se déroulent via une plateforme en ligne et le formateur est présent tout au long du processus. Il assure le suivi et l'appui des stagiaires sur ces modules à distance à suivre avec son ordinateur.

Ces séances à distance peuvent se dérouler avant, entre ou après les temps en présentiel.



Les formations mixtes digitales apportent une forte valeur ajoutée aux stagiaires : des temps de formation en salle plus efficaces, moins de déplacements, une forte mise en application des acquis dans son travail, des horaires à la carte afin de mieux s'approprier les contenus.

2022, c'est :

72 formations effectuées	685 stagiaires formés	 Certificat individuel professionnel produits phytopharmaceutiques 100 % Formation Certiphyto (décideur en entreprise non soumise à agrément) avec 100 % du taux d'obtention du certificat à l'issue de nos formations primo-accédant
9 stagiaires en moyenne par formation	8,46/10 note de satisfaction de nos stagiaires	certicréa Création ou reprise d'une entreprise agricole 100 % d'obtention



SOMMAIRE

GESTION ET STRATÉGIE D'ENTREPRISE	5
RESSOURCES HUMAINES	12
RÉGLEMENTATION - CERTIFICATION	15
VITICULTURE	24
PRODUCTIONS VÉGÉTALES	29
PRODUCTIONS ANIMALES	34
AGRICULTURE BIOLOGIQUE	38
DIVERSIFICATION - CIRCUITS COURTS	40
ÉNERGIES RENOUVELABLES	48
ENTRETIEN - MAINTENANCE	51
Financer votre formation	54
Conditions générales	57

GESTION ET STRATÉGIE D'ENTREPRISE

Moi demain Chef d'entreprise

Objectifs

- Analyser son projet et réfléchir aux points clés.
- Identifier les points de vigilance et les partenaires pour construire son projet.
- Elaborer son plan d'action jusqu'à l'installation.

Contenu

Alternance de travail collaboratif et d'intervention sur les thèmes suivants :

- Qualité de vie au travail et enjeux humains
- Compréhension des principes sociaux, fiscaux et juridiques de l'entreprise agricole
- Analyse des risques et identification des leviers de prévention
- Appropriation du contexte réglementaire.

Méthodes et modalités d'évaluation

Exposé, travail en sous-groupes, réflexion et échanges collectifs.

Etudes de cas et QCM.

Public visé : porteurs de projets agricoles

Prérequis : avoir un projet d'installation

3 jours

- 07, 09 et 14/11/2023
 - 23, 25 et 30/01/2024
 - 19, 21 et 26/03/2024
 - 14, 16 et 21/05/2024
 - 09, 11 et 16/07/2024
 - 17, 19 et 24/09/2024
 - 05, 07 et 12/11/2024
- à Chambray-lès-Tours

Intervenants :

Antoine REULIER, conseiller d'entreprise - Chambre d'agriculture 37

Conseillers spécialisés : ressources humaines, environnement, urbanisme, juriste

Responsable de stage :

Antoine REULIER - 07 57 47 70 45

Tarifs : voir conditions générales page 57

Entreprendre en agriculture

Objectifs

- S'approprier la gestion et les indicateurs économiques.
- Créer des hypothèses de développement d'entreprise.
- Accorder besoins et financements.
- Identifier les points d'amélioration du revenu.

Contenu

- Analyser le compte de résultat et le bilan.
- Calculer l'excédent brut d'exploitation et les besoins de trésorerie.
- Comprendre et utiliser les indicateurs de gestion technico-économique.
- Comprendre les modes de financements suivant les besoins.
- Construire ses hypothèses de prix.
- Analyser la situation économique et trouver les leviers d'amélioration.

Méthodes et modalités d'évaluation

Exposés, échanges, mises en pratique en sous-groupes et en individuel sur son projet.

Public visé : porteurs de projet et agriculteurs ayant un projet à chiffrer

Prérequis : avoir un projet d'installation ou de développement

3 jours

- 06, 13 et 20/02/2023
 - 23 et 30/05 et 06/06/2024
 - 01, 08 et 15/10/2024
- à Chambray-lès-Tours

Intervenants :

Laurence CAILLOL et Thibault LEYOUR,
conseillers d'entreprise - Chambre
d'agriculture 37

Responsable de stage :

Thibault LEYOUR - 06 09 79 55 37



Certification Professionnelle **CERTI CREA** « **CRÉATION OU REPRISE D'UNE ENTREPRISE AGRICOLE** »



un parcours de formation pour devenir chef d'exploitation agricole

Un nouveau dispositif de formation ambitieux pour

- permettre au porteur de projet d'acquérir les **compétences indispensables** pour mener à bien son projet agricole ;
- être capable de construire un projet durable et rémunérateur en intégrant les spécificités du monde agricole.



Une **formation certifiante** créée par les Chambres d'agriculture de France et reconnue au Répertoire Spécifique (RS), permettant l'accès au CPF et éligible à divers financements (sous conditions).

Un parcours modulaire individualisé

DEUX MODULES PRINCIPAUX

Moi, demain, chef d'entreprise

3 jours

- Notions juridiques, fiscales et sociales
- Gestion risques, qualité au travail
- Rencontre des partenaires
- Baux ruraux
- Réglementations de l'exploitation

Entreprendre en agriculture

3 jours

- Éléments de compta et de gestion
- Étude prévisionnelle, commercialisation
- Financements, subventions, aides PAC
- Budget de trésorerie
- Outil web de calcul du temps de travail

DEUX MODULES « OPTIONNELS » en fonction du projet

S'associer les bases d'une bonne relation

1 jour

- Fonctionnement entre associés : communication interpersonnelle régulière
- Sécurisation du fonctionnement par le règlement intérieur

Bien commercialiser en circuits courts

2 jours

- Circuits, canaux et acteurs
- Bases des réglementations sanitaires, sécurité, signalétique...
- L'étude de marché pour positionner et adapter son offre

Une évaluation en 3 étapes :

- Quiz en ligne
- Étude de cas sur son projet d'installation
- Présentation orale de son projet devant un comité composé d'un professionnel et d'un conseiller

En cas d'échec un rattrapage est possible : dans ce cas, le centre formation vous recontactera.

Pour en savoir plus et s'inscrire, contactez le centre de formation :

02 47 48 37 34

Sécuriser ses revenus et pouvoir profiter des prix élevés

Objectifs

- Savoir décider des bons moments de vente avec son OS ou avec les marchés à terme.
- Sécuriser et améliorer ses revenus.
- Savoir fixer un prix plancher avec possibilité de hausse.

Contenu

- Calculer ses coûts de production.
- Savoir fixer un prix à l'avance grâce au MATIF.
- Acheter une option pour fixer un prix plancher puis profiter de hausses ultérieures.
- Définir sa stratégie de commercialisation en fonction de son objectif de revenu et de son analyse des marchés.

Méthodes et modalités d'évaluation

Exposé et échanges. Exercices et jeux de mise en pratique de situation. Capitalisation des connaissances des stagiaires.

Public visé : agriculteurs-trices, futurs installés, salariés

Prérequis : aisance avec les mails et SMS

2 jours

• 30/11 et 07/12/2023
à Chambray-lès-Tours

+ RDV individuel d'1/2 journée
entre décembre 2023 et mars 2024

Intervenant et responsable de stage :
Franck PAINEAU, expert MesMarchés -
Chambre d'agriculture 37 - 06 33 86 51 40



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
INDRE-ET-LOIRE

STRATÉGIE D'ENTREPRISE

Vous souhaitez :

- **prendre du recul ?**
- **Analyser la situation de votre entreprise ?**
- **Réfléchir à ses orientations ? à son avenir ?**
- **Elaborer un plan d'actions et de développement réaliste ?**
- **Savoir comment faire tout cela ?**

La stratégie d'entreprise répond à ces questions.

 **06 77 62 04 55**

Parler sereinement de son métier d'agriculteur

Objectifs

Etre capable de dialoguer sereinement avec un public non agricole en adoptant la bonne posture, en développant un message clair et compréhensible.

Contenu

- Distinguer la communication défensive de la communication pro-active et pédagogique.
- Elaborer des arguments simples et compréhensibles.
- Acquérir la posture de communicant.
- Se mettre à la place de notre interlocuteur.

Méthodes et modalités d'évaluation

Apports théoriques, ateliers participatifs, réalisation d'interviews filmées, visionnage et analyse. Mise en situation.

Public visé : agriculteurs toutes productions, agriculteurs élus locaux ou à la Chambre d'agriculture, conseillers Chambre d'agriculture

Prérequis : aucun

2 jours

• 15 et 16/02/2024
à Chambray-lès-Tours

Intervenante :

Cécile QUETGLAS, directrice relations parties prenantes et dialogue sociétal au CNIEL

Responsable de stage :

Charlène RIBREAU - 06 77 83 44 42

Le Point Accueil Installation



Point de départ incontournable pour les porteurs de projets agricoles



Vous souhaitez devenir **agriculteur** ? Reprendre une exploitation existante, vous associer ou créer votre entreprise ? En filière longue, en circuits courts, en bio... ? Quel que soit votre profil ou votre projet, que vous sollicitiez ou non les aides auprès des Pouvoirs Publics, nous vous accueillons en toute confidentialité au **Point Accueil Installation (PAI)**. S'appuyant sur un réseau constitué des organismes partenaires régionaux, le PAI est la structure pivot pour **accueillir, informer, orienter et accompagner tout porteur de projet**.



Chaque mois, le PAI propose une **réunion collective, gratuite et confidentielle** sur l'installation. L'inscription est obligatoire. Le calendrier des réunions est consultable sur le [site internet de la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire, rubrique S'installer - Transmettre](#).

Renseignements et inscriptions :

Tél. : 02 47 48 37 81 - installation@cda37.fr



Compte courant d'associés : comment ça marche et pourquoi s'en préoccuper ?

Objectifs

Comprendre le fonctionnement du compte courant d'associés afin de pouvoir adopter des réflexes de gestion adaptés à la phase de vie de votre entreprise.

NOUVEAU !

Contenu

- Définition du compte courant d'associés.
- Le fonctionnement du compte courant d'associés.
- Evaluer les répercussions de vos décisions sur l'évolution du compte courant d'associés.

Public visé : agriculteurs sous formes sociétaires (GAEC, EARL, SCEA...)

Prérequis : aucun

1 jour

• 02/02/2024

à Chambray-lès-Tours

Intervenant et responsable de stage :

Antoine REULIER, conseiller d'entreprise

Chambre d'agriculture 37 - 07 57 47 70 45

Méthodes et modalités d'évaluation

Exposés, travail en sous-groupes, mises en situation avec des exercices pratiques. Exercice de simulation. QCM.

Piloter les flux de son exploitation, de la comptabilité à la trésorerie

Objectifs

Etre capable d'analyser ses documents comptable et projeter ses équilibres de trésorerie.

NOUVEAU !

Contenu

- Les différents documents comptables et leur utilisation.
- Analyse de son résultat et de sa situation financière.
- Liens entre résultat, bilan et trésorerie.
- Prendre en compte les évolution de mon exploitation.
- Elaborer mon plan d'action
- Réaliser le prévisionnel de trésorerie qui en découle.

Public visé : agriculteurs

Prérequis : disposer des documents comptables (grand livre, dossier de gestion)

3 jours

• 12, 19 et 28/03/2024

à Chambray-lès-Tours

+ RDV individuel d'1/2 journée sur l'exploitation

Intervenants :

Thibault LEYOUR et Antoine REULIER, conseillers d'entreprise - Chambre d'agriculture 37

Responsable de stage :

Thibault LEYOUR - 06 09 79 55 37

Méthodes et modalités d'évaluation

Exposé, exercices de mise en pratique. QCM, plan d'action. RDV individuel sur l'exploitation.

CAP Transmission : quelles stratégies pour préparer mon projet ?

Objectifs

Construire son projet de transmission et bâtir son plan d'actions.

Contenu

- Définir son projet de transmission : les objectifs, les conditions de réussite, les acteurs concernés.
- Identifier les incidences juridiques et fiscales suivant les choix de transmission.
- Déterminer une date de cessation d'activité, un montant de retraite.
- Structurer une offre de cession, rechercher un repreneur, élaborer son plan d'actions.

Méthodes et modalités d'évaluation

Exposés, échanges, travail en sous-groupes et application pratique personnelle.
Plan d'action.

Public visé : agriculteurs réfléchissant à leur arrêt d'activité professionnelle

Prérequis : aucun

3 jours

• 11, 16 et 18 janvier 2024
à Chambray-lès-Tours

Intervenants :

Perrine BAROUILLET, juriste - CECOFIAC ;
Alexandra YOUNG, conseillère retraite - MSA ;
Sophie BIDEAU, conseillère en relations humaines - Chambre d'agriculture 37 ;
Antoine REULIER, conseiller d'entreprise - Chambre d'agriculture 37 ;
Ornella FAYE, conseillère en transmission - Chambre d'agriculture 37

Responsable de stage :

Ornella FAYE - 06 29 32 83 68

Votre bilan patrimonial : Comment l'organiser et préparer votre succession ?

Objectifs

- Elaborer un diagnostic global de son patrimoine, puis définir et organiser sa propre stratégie patrimoniale.
- Définir les différentes modalités de transmission du patrimoine.

Contenu

- Identifier les règles et la fiscalité des successions, identifier toutes les modalités d'organisation successorale de son vivant.
- Appréhender les éléments d'un bilan patrimonial, son évaluation, comment l'organiser suivant ses objectifs personnels, sécuriser son conjoint, mesurer l'impact fiscal en cas de vente.

Méthodes et modalités d'évaluation

Exposé et cas pratiques. Quiz.

Public visé : agriculteurs réfléchissant à leur arrêt d'activité professionnelle

Prérequis : aucun

1 jour

• 1^{er} trimestre 2024
à Chambray-lès-Tours

Intervenant :

Maître LOUAULT, notaire

Responsable de stage :

Ornella FAYE - 06 29 32 83 68



RESSOURCES HUMAINES

Savoir encadrer une équipe de salariés agricoles

Objectifs

- Comprendre le principe du MBTI.
- Comprendre le fonctionnement de l'autre et de soi et l'incidence sur la cohésion d'équipe.
- Comprendre les différentes réactions en cas de conflit.
- Connaître et mettre en place les principaux outils de management des salariés.
- Adopter une posture adaptée d'encadrant (chef d'équipe).

Contenu

- Comment orientons-nous notre énergie ?
- Quels processus mentaux utilisons-nous pour recueillir l'information ?
- De quelle façon prenons-nous une décision ?
- Quelles organisation et temporalité préférons-nous ?
- Ancrer sa cohésion d'équipe en 7 points.
- Utiliser les 3 étapes de résolution de conflit.
- Accueillir son nouveau salarié.
- Encadrer, manager au quotidien (consignes...).
- Savoir recadrer avec une communication affirmée.
- Utiliser les entretiens annuels et professionnels.

Public visé : agriculteurs et salariés agricoles en poste d'encadrement (chef d'équipe ou employeur)

Prérequis : encadrer des salariés (notifiés fiche de poste)

3 jours

- toute l'année, selon la filière
- 06, 12/06 et 02/07/2024
+ RDV individuels d'1/2 journée à Chambray-lès-Tours

Intervenante et responsable de stage :
Sophie BIDET, conseillère en ressources humaines - Chambre d'agriculture 37 - 06 24 51 86 11

Méthodes et modalités d'évaluation

Apports théoriques, exercices d'application pratique, atelier (sous-groupes), construction collective. RDV individuels sur exploitation. Une évaluation à la fois écrite et orale (questionnaire de satisfaction) est réalisée par le formateur.

Tarifs : voir conditions générales page 57

S'associer : les bases d'une bonne relation

Objectifs

- Comprendre le fonctionnement humain d'une société agricole.
- Prendre conscience de l'importance des responsabilités et des relations entre associés et ses enjeux pour le bon fonctionnement de l'entreprise.

Contenu

- Utiliser les outils pour la bonne marche quotidienne du travail à plusieurs (organisation et décision).
- Connaître les modalités de fonctionnement dans un règlement intérieur.
- Connaître les techniques de communication pour une bonne collaboration entre associés.

Méthodes et modalités d'évaluation

Apports théoriques. Echanges questions-réponses. Diaporama Tour de table.

Exercice de mise en situation, questions/réponses.

Public visé : porteurs de projet et agriculteurs travaillant en société

Prérequis : aucun

1 jour

- 26/10/2023
- 16/01/2024
- 28/05/2024
- 14/11/2024

à Chambray-lès-Tours

Intervenantes :

Sophie BIDEZ ou Christel BODIN, conseillères en ressources humaines - Chambre d'agriculture 37 ou Christel BODIN

Responsables de stage :

Sophie BIDEZ - 06 24 51 86 11
Christel BODIN - 02 47 48 37 24

Vous souhaitez mieux vous connaître ? Améliorer votre relation avec votre associé ? Votre conjoint ? Votre salarié ? Votre groupe de travail ? Votre point de vente collectif ?



MBTI (Myers Briggs Typologic Indicator) est un outil de développement personnel, élaboré à partir des travaux du psychologue et psychiatre Carl JUNG. C'est l'outil le plus utilisé en entreprise en France.

Il permet de découvrir le type de personnalité des dirigeants (ou salariés) et de le transcrire dans des situations concrètes de management, prise de décision, communication, gestion du temps, conflit ou désaccord...

Il se déroule en 3 étapes :

- passation du questionnaire
- découverte et validation du profil de personnalité, en rendez-vous ou en formation collective
- utilisation et compréhension de ses caractéristiques dans des situations concrètes de la vie de l'entreprise

CONTACT

Sophie BIDEZ - Conseillère en ressources humaines
06 24 51 86 11 / sophie.bidet@cda37.fr



Mieux se connaître pour travailler sereinement avec les autres

Objectifs

Etre capable de mieux se connaître, d'améliorer la cohésion de groupe et de travailler efficacement à plusieurs.

Contenu

- Comprendre les principes des outils psychométriques (MBTI).
- Comprendre les ressorts de sa personnalité pour mieux comprendre les autres dans la communication et dans le besoin de contact humain.
- Recueillir l'information et sa façon de l'analyser, les modes de prises de décision et sa propre démarche, la façon de s'organiser dans les tâches et gérer son temps.
- Prendre conscience de l'impact de sa personnalité sur son comportement ou sur le comportement des autres.
- Comprendre les réactions en cas de conflit et savoir le résoudre.

Public visé : agriculteurs, collectifs, groupes, magasins et salariés agricoles

Prérequis : aucun

2 jours

• 13 et 22/02/2024
à Chambray-lès-Tours

Intervenante et responsable de stage :
Sophie BIDET, conseillère en ressources humaines - Chambre d'agriculture 37 -
06 24 51 86 11

Méthodes et modalités d'évaluation

Temps individuel pour réfléchir aux questions. Restitution au groupe. Analyse des principales réactions « à chaud ». Exposé. Echanges interactifs. Exemples. Tour de table et questionnement. Discussion, prospectives.

Dernière chance pour profiter de l'AIDE



A L'EMBAUCHE DE 1 815 € en 2023

Recrutez, formez et intégrez plus facilement vos nouveaux salariés...

Faites décoller votre entreprise !



Service formation : 02 47 48 37 34



RESSOURCES
ET RELATIONS
HUMAINES



EMPLOYEURS, ASSOCIÉS D'EXPLOITATION ET COLLECTIFS D'AGRICULTEURS

Vous souhaitez

- Renforcer les relations au sein de l'entreprise pour gagner en efficacité de travail.
- Améliorer votre organisation.
- Mettre en place des méthodes personnalisées et gagnantes.

Tél. : 06 24 51 86 11

RÉGLEMENTATION CERTIFICATION

Certiphyto « Décideur en entreprise non soumise à agrément »

PRIMO-CERTIFICAT

Objectifs

Obtenir le Certiphyto « Décideur en entreprise non soumise à agrément ».

Contenu

- Maîtriser la réglementation liée aux produits phytosanitaires.
- Prévenir les risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'homme et pour l'environnement.
- Réduire l'usage des produits phytosanitaires pour en limiter les impacts - Techniques alternatives.

Méthodes et modalités d'évaluation

Apport de connaissances : diaporama, exposé avec illustrations/exemples.

Echanges d'expériences / questionnement des stagiaires.

Exercices-jeux, distribution de fiches régionales, QCM.

Délivrance attestation de formation et bordereau de score. En cas d'échec, un rattrapage est possible soit par la formation soit par le QCM.

Public visé : agriculteurs et salariés agricoles

Prérequis : aucun

2 jours

- 23 et 30/11/2023
 - 23 et 30/01/2024
 - 14 et 21/03/2024
 - 16 et 23/05/2024
 - 18 et 25/06/2024
- à Chambray-lès-Tours

Intervenantes :

Christel BODIN, référente phyto -
Chambre d'agriculture 37, Pascale
MARTY, conseillère - Chambre
d'agriculture 37

Responsable de stage :

Christel BODIN - 02 47 48 37 24

Tarifs : voir conditions générales page 57



RENOUVELLEMENT DU CERTIPHYTO DÉCIDEUR EN EXPLOITATION AGRICOLE (DEA / DENSA)

Public : CÉRÉALISERS / POLYCLULTEURS - ÉLEVEURS

COMMENT ?

- ➔ Une formation de 7 heures en présentiel
- ➔ **OU** un Questionnaire à Choix Multiples (30 questions - seuil de réussite : 15/30 - accès à des sources d'information avant le QCM).
- ➔ **OU** une ou plusieurs formations labellisées Ecophyto par VIVEA d'une durée minimale de 14 heures, complétée par un module 2 heures à distance (seulement possible pour les chef(fe)s d'exploitation).
Contactez le service formation

QUAND ?

- ➔ **Formation de 7 heures en présentielle ou le QCM** : les modalités de renouvellement ont été assouplies, n'hésitez pas à nous contacter.
 - ➔ **Formation(s) labellisée(s) Ecophyto par VIVEA** : dans les 3 ans avant la fin de validité de votre primo-certificat.
- Et le module complémentaire à distance de 2 heures** : fait sur la plateforme internet VIVEA.

Prochaines dates (lieu : Chambray-lès-Tours) :

Inscription auprès du centre formation au 02 47 48 37 34 formation@cda37.fr

	2023		2024					
	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin
Formations Financement Vivéa sous réserve d'agrément	-	07/12 19/12	11/01	01/02 20/02	-	-	-	11/06
QCM Tarif : 180 € TTC	07/11	12/12	09/01	06/02	12/03	04/04	07/05	06/06

LES ÉTAPES

1. Vous consultez la date de fin de validité de votre certiphyto sur votre carte officielle.
2. Vous vérifiez si les formations que vous avez réalisées, dernièrement, sont labellisées Ecophyto par VIVEA (renseignement possible sur votre compte VIVEA, via <https://www.vivea.fr/>):
 - ➔ Si **OUI**, vous faites le module complémentaire à distance sur la plateforme VIVEA
 - ➔ Si **NON**, vous vous inscrivez à une formation ou à un QCM.
3. Vous demandez votre renouvellement de Certiphyto sur service-public.fr. (avec l'attestation de formation ou du module Vivéa).

Remarque : si vous avez perdu votre carte Certiphyto, pour les certificats

- **obtenus avant janvier 2016** : faire une demande par mail à la DRAAF certiphyto.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr
- **obtenus après janvier 2016** : celui-ci est disponible dans la rubrique **Mes documents** de votre **compte service-public.fr**



RENOUVELLEMENT DU CERTIPHYTO DÉCIDEUR EN EXPLOITATION AGRICOLE (DEA / DENSA)

Public : VITICULTEURS

COMMENT ?

- Une formation de 7 heures en présentiel.
- **OU** un Questionnaire à Choix Multiples (30 questions - seuil de réussite : 15/30 - accès à des sources d'information avant le QCM).
- **OU** une ou plusieurs formations labellisées Ecophyto par VIVEA d'une durée minimale de 14 heures, complétée par un module 2 heures à distance (seulement possible pour les chef(fe)s d'exploitation).
Contactez le service formation

QUAND ?

- **Formation de 7 heures en présentielle ou le QCM** : les modalités de renouvellement ont été assouplies, n'hésitez pas à nous contacter.
- **Formation(s) labellisée(s) Ecophyto par VIVEA** : dans les 3 ans avant la fin de validité de votre primo-certificat.

Et le module complémentaire à distance de 2 heures : fait sur la plateforme internet VIVEA.

Prochaines dates (lieu : Chambray-lès-Tours) :

Inscription auprès du
centre formation au
02 47 48 37 34
formation@cda37.fr

	2023		2024					
	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin
Formations Financement Vivéa sous réserve d'agrément	-	13/12	-	-	13/03	-	-	-
QCM Tarif : 180 € TTC	07/11	12/12	09/01	06/02	12/03	04/04	07/05	06/06

LES ÉTAPES

1. Vous consultez la date de fin de validité de votre certiphyto sur votre carte officielle.
2. Vous vérifiez si les formations que vous avez réalisées, dernièrement, sont labellisées Ecophyto par VIVEA (renseignement possible sur votre compte VIVEA, via <https://www.vivea.fr/>):
 - Si **OUI**, vous faites le module complémentaire à distance sur la plateforme VIVEA
 - Si **NON**, vous vous inscrivez à une formation ou à un QCM.
3. Vous demandez votre renouvellement de Certiphyto sur service-public.fr. (avec l'attestation de formation ou du module Vivéa).

Remarque : si vous avez perdu votre carte Certiphyto, pour les certificats

- **obtenus avant janvier 2016** : faire une demande par mail à la DRAAF certiphyto.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr
- **obtenus après janvier 2016** : celui-ci est disponible dans la rubrique **Mes documents** de votre **compte service-public.fr**



CERTIPHYTO DÉCIDEUR EN ENTREPRISE NON SOUMISE À AGRÉMENT (DENSA) OU OPÉRATEUR

Public : ÉLU OU AGENT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COMMENT ?

PRIMO CERTIPHYTO

- ➔ 1 formation de 2 jours en présentiel ou un questionnaire à choix multiple (QCM).

RENOUVELLEMENT CERTIPHYTO

- ➔ 1 formation de 7 heures en présentiel ou un questionnaire à choix multiple (QCM).

LES DATES

LES FORMATIONS

Décideur en entreprise non soumise à agrément

	2023	2024
<i>Primo Certiphyto</i>	Novembre	Mars
Formation (2 jours) 300 € net de taxe	21 et 22/11	19 et 20/03

	2023	2024
<i>Renouvellement</i>	Décembre	Avril
Formation (1 jour) 150 € net de taxe	08/12	18/04

Inscription auprès du centre formation au 02 47 48 37 34 formation@cda37.fr

LES QCM

Primo Certiphyto et renouvellement

	2023		2024					
	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin
QCM Tarif : 180 € TTC	07/11	12/12	09/01	06/02	12/03	04/04	07/05	06/06

(30 questions - seuil de réussite : 15/30 - accès à des sources d'information avant le QCM)

LES ÉTAPES

PRIMO CERTIPHYTO Vous vous inscrivez à une formation ou à un QCM.

RENOUVELLEMENT CERTIPHYTO

1. Vous consultez la date de fin de validité de votre certiphyto sur votre carte officielle.
2. Vous vous inscrivez à une formation ou à un QCM et vous nous transmettez une copie de votre carte Certiphyto

APRÈS LA FORMATION OU LE QCM

Vous demandez votre primo Certiphyto ou le renouvellement sur service-public.fr.

Remarque : si vous avez perdu votre carte Certiphyto, pour les certificats

- obtenus avant janvier 2016 : faire une demande par mail à la DRAAF certiphyto.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr
- obtenus après janvier 2016 : celui-ci est disponible dans la rubrique *Mes documents* de votre [compte service-public.fr](http://compte.service-public.fr)

Un conseil stratégique phytosanitaire (CSP) obligatoire pour les exploitations agricoles

2 conseils à réaliser en 5 ans



Agréée comme conseil indépendant sous le numéro IF01762, par le Ministère de l'Agriculture.

UN ACCOMPAGNEMENT PAR VOTRE CHAMBRE D'AGRICULTURE C'EST :

- ▶ Un diagnostic complet de vos pratiques phytosanitaires et de vos modes de production.
- ▶ Un plan d'actions personnalisé avec des leviers stratégiques adaptés à votre exploitation.
- ▶ L'occasion de sécuriser vos démarches avec un accompagnement réglementaire.

Gestion du temps et proximité : nous contacter pour les modalités.



02 47 48 37 47
csp@cda37.fr

Renouveler son certiphyto Décideur en Entreprise Soumise à Agrément (DESA)

Objectifs

Renouveler son certiphyto *Décideur en Entreprise Soumise à Agrément* (DESA).

Contenu

- Mettre à jour ses connaissances sur la réglementation liée aux produits phytosanitaires, l'environnement et la santé.
- Réduire l'usage des produits phytosanitaires pour en limiter les impacts - techniques alternatives

Méthodes et modalités d'évaluation

Apports théoriques. Echanges d'expérience. Questionnements entre formateurs et participants. Exercices et étude de cas concrets. Tour de table, QCM.

Transport des produits phytosanitaires : obtenir la dispense partielle à l'ADR

(Accord Européen relatif au transport international des matières dangereuses par Route)

Objectifs

Obtenir une attestation permettant de bénéficier d'une dispense partielle d'application de l'ADR pour le transport des produits phytosanitaires dans un véhicule routier.

Contenu

Connaître la réglementation en matière de transport des produits phytosanitaires : les règles applicables, les conditions de sécurité et les actions à mener en cas d'accident.

Méthodes et modalités d'évaluation

Exposé théorique et apport de connaissances. Etude d'exemples concrets et échanges d'expériences. Quizz.

Public visé : applicateurs de produits phytosanitaires en prestation de service

Prérequis : aucun

1 jour

• 19/01/2024

à Chambray-lès-Tours

Intervenants :

Christel BODIN, référente phyto -
Chambre d'agriculture 37, Franck
PAINEAU, conseiller agronomie -
Chambre d'agriculture 37

Responsable de stage :

Christel BODIN - 02 47 48 37 24

Public visé : agriculteurs

Prérequis : aucun

1 jour

• 06/12/2023

à Chambray-lès-Tours

Intervenant :

Jérémy SALSAC, formateur - Société
FMD

Responsable de stage :

Christel BODIN - 02 47 48 37 24

Passeport vers la Haute Valeur Environnementale (HVE)

Objectifs

Vérifier l'intérêt ou la faisabilité d'une certification environnementale de votre exploitation. Préparer à un audit HVE par la maîtrise des indicateurs de performance.

Contenu

- Les différents niveaux de certification.
- Identification et sélection des données nécessaires à la certification HVE.
- Comment organiser la traçabilité des données environnementales pour alimenter les indicateurs ?
- Manipuler les indicateurs de performance environnementale et évaluer le niveau de ses pratiques.
- Identifier les solutions les mieux adaptées à son exploitation pour améliorer ces indicateurs.

Méthodes et modalités d'évaluation

Echanges. Travail en sous-groupe. Apports théoriques. Applications pratiques et exercices. Quizz, plan d'action, set pédagogique.

Public visé : exploitants agricoles

Prérequis : aucun

2 jours

- 17 et 24/01/2024

lieu en fonction des inscrits

Intervenantes :

Elodie HEGARAT, conseillère grandes cultures ; Pauline GAUTIER, responsable qualité filière AOP ; Léa NISOLLE, conseillère maraîchage ; Faustine ROUBEZ, conseillère viticulture - Chambre d'agriculture 37

Responsable de stage :

Elodie HEGARAT - 06 77 11 75 42



Renouvellement de son passeport vers la Haute Valeur Environnementale (HVE)

Objectifs

Vérifier la faisabilité d'une certification environnementale de votre exploitation avec le nouveau référentiel. Préparer à un audit HVE par la maîtrise des nouveaux indicateurs de performance.

Contenu

- Les différents niveaux de certification.
- Identification et sélection des données nécessaires à la certification HVE.
- Comment organiser la traçabilité des données environnementales pour alimenter les indicateurs ?
- Manipuler les indicateurs de performance environnementale et évaluer le niveau de ses pratiques.
- Identifier les solutions les mieux adaptées à son exploitation pour améliorer ces indicateurs.

Méthodes et modalités d'évaluation

Echanges. Travail en sous-groupe. Apports théoriques. Applications pratiques et exercices. Quizz, plan d'action, set pédagogique.

Public visé : exploitants agricoles

Prérequis : être certifié HVE

1 jour

- 08/02/2024 agriculteurs toutes filières
- 14/02/2024 viticulteurs

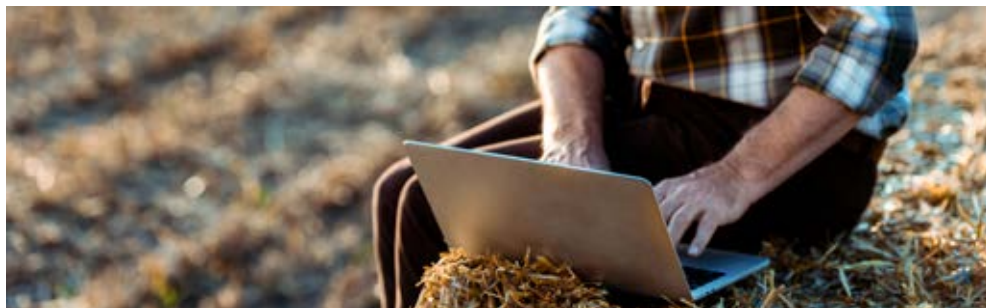
lieu en fonction des inscrits

Intervenants :

Elodie HEGARAT, conseillère grandes cultures ; Pauline GAUTIER, responsable qualité filière AOP ; Léa NISOLLE, conseillère maraîchage ; Faustine ROUBEZ, conseillère viticulture - Chambre d'agriculture 37

Responsable de stage :

Elodie HEGARAT - 06 77 11 75 42



Une plateforme de
services
tout en un
pensée avec vous
pour **vosre**
exploitation




 **Un abonnement annuel adapté à vos besoins**

Un service qui s'adapte à tous les types d'exploitation (grandes cultures, élevage, viticulture, arboriculture...).

Une utilisation en toute liberté, en autonomie ou accompagné par votre conseiller.

Des lettres d'information régulières pour vous accompagner et vous conseiller

 **Toutes les données de votre exploitation à portée de main**

 **Un accompagnement sur mesure**

Notre engagement :
SIMPLICITÉ
SÉCURITÉ
ACCOMPAGNEMENT
PERFORMANCE

Présentation gratuite sur rendez-vous
au 02 47 48 37 92 ou mesparcelles@cda37.fr

VITICULTURE

PROVITI

Anticiper les étapes clés d'une plantation pérenne

Objectifs

- Etablir un projet de plantation cohérent avec vos objectifs de production, les caractéristiques de votre parcelle, le risque gélif...
- Raisonner la préparation du sol, les apports et le choix du matériel végétal dans un contexte de changement climatique.

Contenu

- Observation de l'environnement de notre parcelle au sol de celle-ci avec étude des caractéristiques (vents dominants, risque gel..).
- Utilisation des observations terrains, de la cartographie terroir, de l'analyse de sol.
- Calendrier des opérations avec les démarches, le choix du matériel végétal, les travaux de préparation mécanique et végétale avec l'installation de couverts, les apports.

Public visé : agriculteurs, salariés

Prérequis : avoir des bases des techniques viticoles

2 jours

- 05 et 26/01/2024

**lieu en fonction des inscrits
+ 1/2 journée en rdv individuel sur exploitation**

Intervenante et responsable de stage :
Adeline MALLET, responsable du service viticulture oenologie de la Chambre d'agriculture 37 et référente entretien et fertilité des sols, physiologie de la vigne taille et plantation - 06 42 24 56 69

Méthodes et modalités d'évaluation

Rendez-vous individuel sur exploitation. Apports et échanges avec le groupe. Exercices appliqués à chaque situation pour s'entraîner à la décision. Pratiques sur le terrain, témoignages.

Tarifs : voir conditions générales page 57

Régler son outil pour réussir son travail du sol

NOUVEAU !

Objectifs

Acquérir les bonnes pratiques pour régler parfaitement son propre outil de travail du sol.

Contenu

- Rappel du principe du travail du sol.
- Intérêts agronomiques.
- Approche en fonction du système racinaire.
- Réglages des outils présents en fonction du type de sol.
- Identification des points-clés pour avoir un travail du sol efficient.
- Essai des outils sur le terrain.

Méthodes et modalités d'évaluation

Quizz. Questions-réponses.
Tour de table, étude individuelle.

Public visé : viticulteurs ayant déjà du matériel de travail du sol pour l'amener sur le lieu de formation

Prérequis : aucun

1 jour

- 17 et 24/04/2024 les matins (secteur ouest du vignoble)
- 17 et 24/04/2024 les après-midi (secteur est du vignoble)

lieu en fonction des inscrits

Intervenant :

**Edouard HOP, conseiller viticole -
Chambre d'agriculture 44**

**Responsable de stage :
Nicolas PICHARD - 06 08 47 01 59**

Reconnaissance des parasites et des maladies de la vigne

Objectifs

- Savoir reconnaître les contraintes phytopathologiques de la vigne.
- Etablir un plan d'actions.

Contenu

- Savoir différencier et reconnaître les pathogènes et les ravageurs.
- Connaître la biologie des pathogènes et ravageurs impliqués.
- Identifier les symptômes liés à ces pathogènes et ravageurs.
- Apprendre les facteurs favorisant ces pathogènes et ravageurs.
- Savoir dresser un plan de lutte contre ces pathogènes et ravageurs.

Méthodes et modalités d'évaluation

Echanges avec le groupe. Etudes de cas.

Public visé : viticulteurs, futurs installés, salariés

Prérequis : aucun

2 jours

- 27/06 et 11/07/2024

lieu en fonction des inscrits

**Intervenante et responsable de stage :
Faustine ROUBEZ, conseillère viticole -
Chambre d'agriculture 37 - 06 24 79 88 68**

Prévenir les maladies du bois grâce à la taille dès la plantation

Objectifs

- Comprendre le rôle de la taille dans la prévention des maladies du bois.
- Améliorer la taille sur votre exploitation pour respecter les flux de sèves et limiter les maladies du bois.

Contenu

- Comprendre le rôle de la taille.
- Rappel des principes de taille.
- Impact de la taille sur la présence de bois mort dans le cep.

Méthodes et modalités d'évaluation

Apports théoriques, échanges sur les pratiques de chacun.

Applications et exercices pratiques de terrain.

Public visé : viticulteurs, futurs installés, salariés

Prérequis : savoir tailler

1 jour

- 11/12/2023
- 04/01/2024

lieu en fonction des inscrits

Intervenants :

Adeline MALLET et Nicolas PICHARD, conseillers viticoles - Chambre d'agriculture 37

Responsable de stage :

Adeline MALLET - 06 42 24 56 69

Gérer les couverts végétaux ou engrais verts en viticulture

Objectifs

Maîtriser la pratique des engrais verts pour faire face aux enjeux de production.

NOUVEAU !

Contenu

- Rappel agronomique sur fertilité physique et agronomique des sols.
- Intérêt sur la conduite de la vigne.
- Implantation du couvert (période et mode de semis, choix des espèces, destruction).

Méthodes et modalités d'évaluation

Echange en salle sur les situations individuelles de l'ensemble des participants avec apports théoriques. Témoignage d'un vigneron maîtrisant la pratique, observation des parcelles et du matériels. Exercices appliqués à sa situation pour échanger sur les choix. Accompagnement individuel.

Public visé : viticulteurs et salariés

Prérequis : avoir des bases d'agronomie

2 jours

- 23/02 et 15/03/2024

+ rendez-vous individuel sur l'exploitation

lieu à définir

Intervenante et responsable de stage :

Adeline MALLET, responsable du service viticulture de la Chambre d'agriculture 37, chargée de projet en viticulture spécialisée sur l'entretien et la fertilité des sols - 06 42 24 56 69

Optimiser la pulvérisation en viticulture

Objectifs

Maîtriser les facteurs de réussite d'un traitement et obtenir la pulvérisation souhaitée à travers le choix et le réglage des matériels.

Contenu

- Principe de pulvérisation et différents types de pulvérisateurs.
- Les clés de la réussite du traitement : stratégie choisie, décision d'intervention, conditions et modalités d'applications.
- Les gains d'efficacité du matériel.
- Entretien et réglage du pulvérisateur, préparation de la bouillie.
- Adaptation du volume au volume foliaire.

Méthodes et modalités d'évaluation

Apports, étude de cas concrets, observations et réglages sur le terrain.

Public visé : viticulteurs, futurs installés, salariés

Prérequis : aucun

1 jour

- 20/03/2024 (secteur est du vignoble)
- 21/03/2024 (secteur ouest du vignoble)

Intervenant :

Gérard BESNIER, formateur au Centre de formation et de conseil en agro-équipement - Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Responsable de stage :

Faustine ROUBEZ - 06 24 79 88 68

Interpréter les observations au microscope et adapter son process en œnologie

Objectifs

Reconnaitre les principaux microorganismes, différencier les favorables et ceux provoquant des défauts, pour éviter les levures du commerce.

Contenu

Avec les excès climatiques, l'équilibre physico-chimique et microbiologique des raisins et des moûts à vinifier devient préoccupant. L'utilisation d'un microscope donne une première approche immédiate et permet de savoir si des germes indésirables sont présents dans les moûts et les vins (pieds de cuve fiables ou pas...). Le process technique peut être anticipé.

Public visé : vignerons, techniciens, maître de chai...

Prérequis : aucun

1 jour

- 11/01/2024
- lieu à définir

Intervenant :

Jérémy CEBRON, œnologue - Biocentre

Responsable de stage :

Philippe GABILLOT - 06 80 42 98 21

Méthodes et modalités d'évaluation

Utilisation concrète du microscope, reconnaissance des microorganismes et mise en place de process en fonction des résultats. Mise en situation et correction individuelle.

S'initier et se perfectionner à la dégustation des vins

Objectifs

Etre capable de reconnaître les défauts du vin et adapter le process de vinification jusqu'à la mise en bouteille.

Contenu

- Découvrir son seuil de sensibilité aux saveurs.
- Découvrir des saveurs sur des vins.
- Découvrir les principales déviations.
- Appréhender la notion d'équilibre.
- Connaître le défaut « goût de souris ».
- Connaître le rôle du SO2 sur l'analyse sensorielle.
- Reconnaître le défaut de l'acidité volatile et l'acétate d'éthyle.
- Comprendre le danger de l'oxydation.
- Limiter les déviations microbiennes.
- Déguster des vins à défauts.

Méthodes et modalités d'évaluation

Exposé, exercices concrets, dégustations vins à défaut.

Mise en pratique, test sur 5 vins avec notification des acquis.

Public visé : vignerons, salariés viticoles, cavistes...

Prérequis : aucun

2 jours

• 09 et 21/11/2023
à Chambray-lès-Tours

Intervenant et responsable de stage :
Philippe GABILLOT, œnologue
et conseiller viticole - Chambre
d'agriculture 37 - 06 80 42 98 21

S'initier à la viticulture biodynamique

Objectifs

- Acquérir et comprendre les principes de base de la biodynamie.
- Avoir des repères de terrain pour savoir quand et comment intervenir.
- S'approprier l'œnologie en biodynamie.

Contenu

- Principes de la biodynamie.
- Explications des différentes préparations et principales tisanes employées.
- Retour sur l'utilisation d'extraits végétaux.
- Vinification des vins en biodynamie.
- Aspect financier de l'évolution biodynamique.

Méthodes et modalités d'évaluation

Exposé, quizz, travail de groupe, démonstration sur le terrain chez un viticulteur, témoignage, étude individuelle.

Public visé : vignerons se posant des questions ou souhaitant adapter la biodynamie à leur vignoble

Prérequis : aucun

2 jours

• 14 et 21/02/2024
lieu à définir

Intervenant et responsable de stage :
Nicolas PICHARD, conseiller viticole et
œnologue - Chambre d'agriculture 37 -
06 08 47 01 59

PRODUCTIONS VÉGÉTALES

Développer la fertilité de ses sols : de la connaissance aux pratiques

NOUVEAU !

Objectifs

- Comprendre comment se structure le sol.
- Maîtriser la fertilité du sol et ses ressorts.
- Comprendre le rôle primordial de la vie du sol pour sa fertilité.

Contenu

- Maîtriser les bases agronomiques de la fertilité du sol.
- Mesurer la fertilité du sol.
- Mettre en place une démarche de progrès sur l'exploitation (plan d'actions).

Méthodes et modalités d'évaluation

Apports théoriques, exercices pratiques et mise en situation. QCM, plan d'actions.

Public visé : céréaliers et polyculteurs-éleveurs, bio et conventionnels

Prérequis : aucun

2 jours

• 09 et 10/01/2024
à Chambray-lès-Tours
Intervenant :

Raphaël MARTIAL, ingénieur agricole -
TERREOM

Responsable de stage :
Elodie HEGARAT - 06 77 11 75 42

Tarifs : voir conditions générales page 57

Fertilisation et amendement avec des produits organiques

Objectifs

Accompagner les agriculteurs dans l'optimisation de leur utilisation des matières organiques pour fertiliser et amender les parcelles en agriculture conventionnelle, sur le court, moyen et long terme.

Contenu

- Composition des matières organiques.
- Valeur fertilisante N-P-K-Mg de ces produits organiques.
- Optimisation de l'usage des effluents (cultures, doses, dates, conditions d'apport).

Méthodes et modalités d'évaluation

Exposé, exercices et application pratique. QCM, plan d'actions.

Public visé : agriculteurs en agriculture conventionnelle

Prérequis : aucun

1 jour

• 18/01/2024
secteur Richelieu

Intervenant :
Thierry PELOQUIN - Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres

Responsable de stage :
Philippe HUGUET - 06 13 05 56 78

Gérer ses vivaces sans herbicides

NOUVEAU !

Objectifs

Gérer les vivaces par des moyens préventifs et curatifs sans herbicides sur son exploitation.

Contenu

- Connaître la biologie des vivaces.
- Connaître les moyens agronomiques préventifs et curatifs pour gérer les vivaces.
- Analyser sa situation et le risque de développement des vivaces en fonction de son contexte.
- Mettre en place un plan d'actions avec les leviers à utiliser pour gérer les vivaces dans ses parcelles.

Méthodes et modalités d'évaluation

Apports théoriques, exercices pratiques et mise en situation. QCM, plan d'actions.

Public visé : céréaliers et polyculteurs-éleveurs, bio et conventionnels

Prérequis : aucun

1 jour

• 21/02/2024
à Chambray-lès-Tours

Intervenant :
Bastien BOQUET, ingénieur - AGRO-TRANSFERT Ressources et Territoires

Responsable de stage :
Elodie HEGARAT - 06 77 11 75 42

Désherber efficacement dans la rotation

NOUVEAU !

Objectifs

Retrouver et conserver le capital propreté de ses parcelles et maîtriser ses coûts de désherbage.

Contenu

- Connaître la biologie des adventices.
- Connaître les leviers agronomiques préventifs et curatifs.
- Analyser sa situation et le risque de développement des adventices.
- Reconcevoir un système économiquement rentable.

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation des systèmes avec l'outil Odera (OAD d'Agrotansfert).

Atelier de reconception de système (travail en sous-groupe).

Evaluation des systèmes économiques avec l'outil MesRevenus.

Témoignages et visites de parcelles. Rendez-vous individuels sur exploitation. Plan d'actions.

Public visé : céréaliers et polyculteurs-éleveurs qui souhaitent conserver ou reprendre la maîtrise de leur enherbement

Prérequis : aucun

2 jours + rendez-vous individuels sur l'exploitation

- 19/12/2023 et 11/01/2024
lieu en fonction des participants

Intervenants :

Franck PAINEAU, conseiller agricole et
Elodie HEGARAT, conseillère grandes cultures - Chambre d'agriculture 37

Responsable de stage :

Elodie HEGARAT - 06 77 11 75 42



Optimiser la qualité de pulvérisation en grandes cultures

Objectifs

- Maîtriser les paramètres d'efficacité d'un traitement phytosanitaire et de la pulvérisation.
- Moduler les doses de produits phytosanitaires.

Contenu

- Connaître les facteurs influençant la qualité de la pulvérisation et l'efficacité des produits phytosanitaires : caractéristiques des plantes, choix des buses, types de produits phytosanitaires et adjuvants, conditions de traitement et réglage du pulvérisateur.
- Mise en pratique sur un banc d'essai de pulvérisation avec test de différentes configurations : vitesse, pression, dérive, buses et adjuvants.

Public visé : céréaliers, polyculteurs / éleveurs

Prérequis : aucun

1 jour

- 21/12/2023 à Chambray-lès-Tours
- 21/11/2023 à Sepmes

Intervenant :
Roland DELCLAUD - Société DE SANGOSSE

Responsable de stage :
Christel BODIN, session de Chambray-lès-Tours - 02 47 48 37 34
Philippe HUGUET, session de Sepmes - 06 13 05 56 78

Méthodes et modalités d'évaluation

Apports théoriques, échanges, étude de cas concrets, exercices avec support interactif. Mise en pratique sur un banc de pulvérisation. Tour de table, QCM.



Gestion de l'irrigation en maraîchage

Objectif

Optimiser son irrigation au plus près des besoins des cultures.

Contenu

- Identifier les symptômes de manque et d'excès d'eau.
- Connaître les différentes méthodes d'irrigation.
- Choisir son irrigation selon le type de sol et les besoins des plantes.
- Optimiser son irrigation.
- Analyser le système d'irrigation d'une exploitation et proposer des suggestions d'amélioration.

Méthodes et modalités d'évaluation

Visite d'exploitation agricole et étude de cas concret. Exposé. Questionnement oral.

Public visé : maraîchers, installés ou porteurs de projet

Prérequis : aucun

1 jour

• 25/10/2023

à Chambray-lès-Tours + exploitation agricole à définir

Intervenante :

Catherine MAZOLLIER, formatrice maraîchage en agriculture biologique - GRAB Avignon

Responsable de stage :

Léa NISOLLE - 06 08 87 01 32





PRODUCTIONS ANIMALES

Éleveur infirmier Bovins

Objectifs

- Raisonner l'utilisation du médicament d'un point de vue qualitatif et quantitatif, pour limiter l'antibiorésistance.
- Recueillir des signes cliniques afin d'établir un diagnostic ou transmettre les bonnes informations au vétérinaire.
- Connaître les maladies les plus fréquentes.
- Prodiguer les premiers soins ou identifier une urgence ou un cas grave qui nécessite l'intervention du vétérinaire.

Contenu

- La réglementation sur l'utilisation des médicaments vétérinaires : prévention, bon usage des antibiotiques.
- Qu'est-ce que l'antibiorésistance pour améliorer les pratiques d'élevage (adaptation des pratiques et alternatives).
- Le coût de traitement des maladies.
- Savoir examiner son bovin et connaître la conduite à tenir : mettre en place un traitement et contacter le vétérinaire pour orienter au mieux son diagnostic.
- Pratiquer les gestes d'examen sur le bovin pour orienter le diagnostic sur différentes

Public visé : éleveurs bovins

Prérequis : aucun

1 jour

• février 2024

lieu : sur un élevage bovins (à définir)

Intervenante :

Laure MALHERBE-DULUC, vétérinaire conseil - GDS 37 et vétérinaire du nord du département

Responsable de stage :

Lucie OGER - 06 48 04 14 44

pathologies comme les diarrhées, les problèmes respiratoires, et adapter le traitement.

Méthodes et modalités d'évaluation

Exercices pratiques sur les premiers gestes aidant au diagnostic sur les bovins.

Exemples de pathologies types : quel traitement thérapeutique mettre en place, quelles molécules utiliser ?

Mise en situation. QCM

Tarifs : voir conditions générales page 57

Éleveur infirmier petits ruminants

Objectifs

- Savoir observer un animal malade et connaître les gestes à réaliser.
- Permettre une meilleure gestion des pathologies.
- Raisonner l'utilisation du médicament vétérinaire et améliorer ses pratiques d'élevage pour limiter l'utilisation des antibiotiques.
- Comprendre l'antibiorésistance et la réglementation.

Contenu

- Examiner l'animal en plusieurs points pour retranscrire les observations au vétérinaire et orienter le diagnostic.
- Apprendre les gestes de l'examen.
- Savoir comment s'orienter après l'examen.

Intérêt et utilisation au quotidien des plantes médicinales et des huiles essentielles en élevage

Objectifs

Connaître les intérêts, l'utilisation au quotidien des plantes médicinales et des huiles essentielles en élevage.

Contenu

- Les bases de l'aromathérapie.
- Les méthodes pour soigner en élevage.
- Améliorer l'autonomie de l'éleveur en santé animale.
- Éviter les phénomènes d'antibiorésistance.
- Présentation de cas cliniques.

Méthodes et modalités d'évaluation

Diaporama. Réflexion sur des cas concrets. QCM.

Public visé : éleveurs caprins et ovins

Prérequis : aucun

1 jour

• février/mars 2024

lieu : sur un élevage petits ruminants (à définir)

Intervenantes :

Laure MALHERBE-DULUC, vétérinaire conseil, spécialisée petits ruminants - GDS 37

Valérie WOLGUST, vétérinaire spécialisée en ovins

Responsable de stage :

Lucie OGER - 06 48 04 14 44

Méthodes et modalités d'évaluation

Exercices pratiques sur les premiers gestes aidant au diagnostic. Exercices de mise en situation. QCM.

Public visé : éleveurs bovins lait / viande

Prérequis : aucun

2 jours

• 21 et 22/03/2024

à Chambray-lès-Tours

Intervenant :

Professeur Philippe Labre, formateur en médecines naturelles

Responsable de stage :

Lucie OGER - 06 48 04 14 44

Biosécurité en élevages de porcs ou de sangliers

Objectifs

Comprendre les risques liés au virus de la peste porcine, déterminer les corrections nécessaires à une mise aux normes de son exploitation pour gérer et adapter son plan de biosécurité.

Contenu

- Connaître les bases scientifiques et épidémiologiques de la peste porcine africaine.
- Concevoir et gérer un plan de biosécurité.
- Mettre en œuvre les bonnes pratiques d'hygiène.

Méthodes et modalités d'évaluation

Exposé. Travaux sur les plans de l'exploitation pour comprendre et corriger le plan de biosécurité (notamment la marche en avant, les différentes zones). QCM.

Utiliser le nouveau GBPH européen pour élaborer son PMS en production laitière fermière

Objectifs

Etre capable d'utiliser le GBPH européen et élaborer ou mettre à jour son Plan de Maîtrise Sanitaire en production laitière fermière.

Contenu

- Connaître les pathogènes liés à la qualité du lait et des fromages.
- Connaître la réglementation.
- Description du Guide des Bonnes Pratiques d'Hygiène en fromagerie.
- Mise en pratique pour réaliser un plan de maîtrise des risques (diagrammes de fabrication, identification des risques, etc.).

Méthodes et modalités d'évaluation

Diaporama. Consultation des PMS déjà existants. QCM. Rendez-vous individuels.

Public visé : éleveurs porcins

Prérequis : aucun

1 jour

• 14/12/2023

lieu à définir selon les inscrits

Intervenante :

Laure MALHERBE-DULUC, vétérinaire conseil - GDS 37

Responsable de stage :

Lucie OGER - 06 48 04 14 44

Public visé : éleveurs producteurs fermiers

Prérequis : aucun

2 jours + appui d'1/2 journée

• 17 et 24/10/2024

et rendez-vous individuels

lieu à définir selon les inscrits

Intervenante :

Laure MALHERBE-DULUC, vétérinaire conseil - GDS 37

Responsable de stage :

Lucie OGER - 06 48 04 14 44

Gestion et maîtrise de la reproduction des bovins

Objectifs

Améliorer les résultats technico-économiques des élevages en maîtrisant la reproduction sur le cheptel.

NOUVEAU !

Contenu

- Comment faire pour que tout se passe bien.
- Identifier les situations nécessitant une intervention ou la mise en place d'un traitement.
- Quelles mesures préventives ou correctives appliquer pour améliorer la situation du troupeau.

Méthodes et modalités d'évaluation

Diaporama, photos, travail en groupe, mise en situation. QCM.

Public visé : éleveurs de bovins lait ou viande

Prérequis : aucun

1 jour

• 30/11/2023

à Chambray-lès-Tours

Intervenante :

Laure MALHERBE-DULUC, vétérinaire conseil - GDS 37

Responsable de stage :

Lucie OGER - 06 48 04 14 44

CAP MAIN-D'ŒUVRE



F O R M A T I O N

pour devenir salarié en élevage laitier bovin/caprin

 02 47 48 37 27
capmo@cda37.fr

 pilot'élevage

Le pilotage numérique de votre élevage bovin

Pour gérer votre exploitation bovine, lait et viande
www.pilotelevage.fr

Le portail web

Fonctionnalités accessibles :
identification, reproduction, santé,
performance viande, alimentation



L'application

Saisie des événements - Réception
des alertes - Consultation des
données des animaux



 02 47 48 37 74 | pilot.elevage@alliance-elevage.fr

AGRICULTURE BIOLOGIQUE



S'orienter vers l'Agriculture Biologique

Objectifs

Appliquer les grands principes de l'agriculture biologique lors d'une conversion éventuelle.

Contenu

- Connaître les caractéristiques générales de L'AB.
- Présentation des principes de l'AB et de ses différents acteurs.
- Tour d'horizon des filières pour les principales productions.
- Comprendre et mettre en œuvre la conversion.
- Mise en œuvre du cahier des charges pour les différentes productions (animales et végétales).

Méthodes et modalités d'évaluation

Intervention de spécialistes, exposé, échanges avec les stagiaires. Tour de table et questionnaires d'évaluation en fin de formation. QCM, plan d'actions.

Public visé : agriculteurs, futurs installés, salariés

Prérequis : néant

1 jour

• 01/02/2024

lieu en fonction des inscriptions

Intervenants :

Christophe FLEURANCE, conseiller d'entreprise - Chambre d'agriculture 41
Elodie HEGARAT, conseillère bio - Chambre d'agriculture 37
et un conseiller GABLEC

Responsable de stage :

Elodie HEGARAT - 06 77 11 75 42

Découvrez le catalogue Formations 2023-2024
« **Agriculture Biologique** » des Chambres de la région
Centre-Val de Loire



<https://bit.ly/3twvNQx>



Développer la fertilité de ses sols : de la connaissance aux pratiques



Objectifs

- Comprendre comment se structure le sol.
- Maîtriser la fertilité du sol et ses ressorts.
- Comprendre le rôle primordial de la vie du sol pour sa fertilité.



Contenu

- Maîtriser les bases agronomiques de la fertilité du sol.
- Mesurer la fertilité du sol.
- Mettre en place une démarche de progrès sur l'exploitation.



Méthodes et modalités d'évaluation

Apports théoriques, exercices pratiques et mise en situation. QCM, plan d'actions.

NOUVEAU !

Public visé : céréaliers et polyculteurs-éleveurs, bio et conventionnels

Prérequis : aucun

2 jours

• 09 et 10/01/2024
à Chambray-lès-Tours

Intervenant :

Raphaël MARTIAL, ingénieur agricole - TERREOM

Responsable de stage :

Elodie HEGARAT - 06 77 11 75 42

Gérer ses vivaces sans herbicides



Objectifs

Gérer les vivaces par des moyens préventifs et curatifs sans herbicides sur son exploitation.



Contenu

- Connaître la biologie des vivaces.
- Connaître les moyens agronomiques préventifs et curatifs pour gérer les vivaces.
- Analyser sa situation et le risque de développement des vivaces en fonction de son contexte.
- Mettre en place un plan d'actions pour gérer les vivaces.



Méthodes et modalités d'évaluation

Apports théoriques, exercices pratiques et mise en situation. QCM, plan d'actions.

NOUVEAU !

Public visé : céréaliers et polyculteurs-éleveurs, bio et conventionnels

Prérequis : aucun

1 jour

• 21/02/2024
à Chambray-lès-Tours

Intervenant :

Bastien BOQUET, ingénieur - AGRO-TRANSFERT Ressources et Territoires

Responsable de stage :

Elodie HEGARAT - 06 77 11 75 42





DIVERSIFICATION CIRCUITS COURTS

Bien commercialiser en circuits courts

Objectifs

- S'approprier les réglementations utiles au projet de commercialisation en circuits courts.
- Vérifier l'adéquation entre mes activités et mes statuts.
- Identifier mes marchés et leurs caractéristiques.

Contenu

- Identifier les mentions à apposer sur mes étiquettes.
- Apprendre les normes d'accueil du public sur ma ferme.
- Connaître les règles de signalisation de mon point de vente.
- Apprécier les aspects juridiques, fiscaux et sociaux de mon projet.
- Comprendre la réglementation sanitaire et sa mise en pratique.
- S'initier à l'étude de marché.

Méthodes et modalités d'évaluation

Exposés et mises en pratique, travail en sous-groupes. Plan d'actions.

Public visé : porteurs de projet et agriculteurs ayant un projet d'installation ou de diversification en commercialisation circuits courts

Prérequis : aucun

2 jours

- 23/11 et 01/12/2023
 - 02 et 09/04/2024
 - 19 et 26/11/2024
- à Chambray-lès-Tours

Intervenants :

Laurence BARAIS, chargée d'écoute clients - Chambre d'agriculture 37
Guillaume COUSYN, inspecteur DDPP - Direction Départementale de la Protection des Populations
Laure MALHERBE-DULUC, vétérinaire conseil - GDS 37
Léa NISOLLE, conseillère légumes - maraîchage - Chambre d'agriculture 37
Christel BODIN, conseillère RH entreprise agricole - Chambre d'agriculture 37

Responsable de stage :

Laurence BARAIS - 06 12 26 32 04

Tarifs : voir conditions générales page 57

Vente directe de colis de viande et de volaille fraîche : Bonnes Pratiques d'Hygiène et PMS

Objectifs

- Appliquer la réglementation sanitaire.
- Se prémunir des micro-organismes pathogènes.
- Identifier les bonnes pratiques et mettre à jour son PMS (Plan de Maîtrise Sanitaire).

Contenu

- Les différents textes réglementaires, traçabilité, notion de retrait/rappel, étiquetage, monde microbien et TIAC (Toxi-infection Alimentaire Collective).
- Bonnes Pratiques d'Hygiène (BPH) : réception, nettoyage, désinfection, gestion des températures, hygiène du personnel, lutte contre les nuisibles, approvisionnement en eau et maintenance des locaux, Plan de Maîtrise Sanitaire.

Méthodes et modalités d'évaluation

Exposés, illustrations par des cas pratiques, exercices individuels et collectifs. QCM.

Public visé : agriculteurs, agricultrices vendant des colis de viande mis sous vide par un prestataire ou de la volaille fraîche, ou ayant le projet de le faire, salariés(ées), porteurs de projet

Prérequis : aucun

1 jour

- 27/11/2023
à Chambray-lès-Tours

Intervenante :

Laure MALHERBE-DULUC, vétérinaire conseil - GDS 37

Responsable de stage :

Corinne GUILLO - 06 73 97 05 70



Atelier de transformation de produits végétaux : bonnes pratiques d'Hygiène et PMS

Objectifs

- Appliquer la réglementation sanitaire s'appliquant aux produits végétaux transformés (farines, huile, conserves, confitures, tartinades...).
- Savoir renseigner le Plan de Maitrise Sanitaire.

Contenu

- Obligations réglementaires concernant les végétaux et l'hygiène des denrées alimentaires végétales.
- Méthode HACCP.
- Bonnes pratiques d'hygiène (locaux, maîtrise températures, hygiène manipulateurs, nettoyage-désinfection...).
- Document type PMS.

Méthodes et modalités d'évaluation

Exposés, échanges, jeux, travail en sous-groupes sur les documents des participants (ex : plan de bâtiments). QCM.

Public visé : agriculteurs agricultrices vendant des produits végétaux transformés ou ayant le projet de le faire, salariés(es), porteurs de projet

Prérequis : aucun

1 jour

• 30/01/2024

à Chambray-lès-Tours ou Loches

Intervenante :

Françoise MORIZOT-BRAUD, ingénieur agro alimentaire, spécialiste diversification et circuits courts, directrice du Centre d'Etudes et de Ressources sur la Diversification (CERD)

Responsable de stage :

Corinne GUILLO - 06 73 97 05 70

Vous souhaitez mieux vous connaître ? Mieux connaître votre groupe de travail, votre point de vente collectif ?



MBTI (Myers Briggs Typologic Indicator) est un outil de développement personnel, élaboré à partir des travaux du psychologue et psychiatre Carl JUNG. C'est l'outil le plus utilisé en entreprise en France.

Il permet de découvrir le type de personnalité des dirigeants (ou salariés) et de le transcrire dans des situations concrètes de management, prise de décision, communication, gestion du temps, conflit ou désaccord...

CONTACT

Sophie BIDET

Conseillère en ressources humaines

06 24 51 86 11 / sophie.bidet@cda37.fr



Construire le plan d'autocontrôle de son atelier de transformation (végétaux et animaux)

Objectifs

- Connaître la réglementation des contrôles de ses produits fermiers et des surfaces.
- Elaborer son plan d'autocontrôle (outils, analyses, fréquence).

Contenu

- Obligations réglementaires européennes et françaises.
- Contrôle des surfaces avec des lames gélosées.
- Germes à analyser par famille de produits.
- Lecture d'analyses microbiologiques.
- DLC et tests de vieillissement.
- Plan d'autocontrôle.

Méthodes et modalités d'évaluation

Exposés, échanges, jeux, travail en sous-groupes sur les documents de participants (ex : résultats d'analyses). QCM.

Maîtriser la stérilisation de ses conserves

NOUVEAU !

Objectifs

Maîtriser les techniques de stérilisation et le cadre réglementaire à respecter.

Contenu

- Textes français et européens encadrant la stérilisation.
- Equipement nécessaire (autoclave, thermobouton, contenants...).
- Barème de stérilisation.
- Bonnes pratiques d'hygiène et contrôles obligatoires.

Méthodes et modalités d'évaluation

Exposés, échanges, exercices en groupe, étude de cas concrets. QCM et corrections en groupe.

Public visé : agriculteurs(trices) ayant un atelier de transformation à la ferme (végétaux et/ou animaux hors produits laitiers)

Prérequis : Avoir déjà suivi une formation de base sur l'hygiène

1 jour

- 12/02/2024
à Chambray-lès-Tours

Intervenante :

Françoise MORIZOT-BRAUD, ingénieur agro alimentaire, spécialiste diversification et circuits courts, directrice du Centre d'Etudes et de Ressources sur la Diversification (CERD)

Responsable de stage :

Corinne GUILLO - 06 73 97 05 70

Public visé : Agriculteurs(trices) vendant des conserves de produits fermiers (végétaux et ou animaux) ou en ayant le projet, porteurs de projet et salariés.

Prérequis : aucun

1 jour

- 20/02/2024
à Chambray-lès-Tours

Intervenante :

Françoise MORIZOT-BRAUD, ingénieure agro alimentaire, spécialiste diversification et circuits courts, directrice du Centre d'Etudes et de Ressources sur la Diversification (CERD)

Responsable de stage :

Corinne GUILLO - 06 73 97 05 70

Un point de vente pratique efficace et attractif

NOUVEAU !

Objectifs

Attirer et fidéliser les clients par un point de vente bien conçu et des outils de communication ciblés.

Contenu

- Bases de l'agencement et de l'organisation d'un magasin individuel ou collectif;
- Règlements relatives aux points de vente directe;
- Outils de communication sur le lieu de vente et les abords.

Méthodes et modalités d'évaluation

Exposés, échanges, exercices en groupe, étude de cas concrets, visite d'un magasin. QCM, création et utilisation d'une grille d'évaluation d'un point de vente.

Public visé : agriculteurs (trices) ayant un magasin à la ferme ou souhaitant en créer un, porteurs de projet et salariés

Prérequis : aucun

1,5 jour

- 14/11/2023 et 21/11/2023 (1/2 journée) à Chambray-lès-Tours

Intervenantes :

Anaïs SOUCHET, conseillère pôle Economie de proximité et alimentation locale - Chambre interdépartementale Charente-Maritime Deux-Sèvres
Corinne GUILLO, Chargée de projet circuits courts - Chambre d'agriculture 37

Responsable de stage :

Corinne GUILLO - 06 73 97 05 70

Rappel des bonnes pratiques d'hygiène en fromagerie

NOUVEAU !

Objectifs

Connaître et maîtriser les germes en transformation fromagère.

Contenu

- Acquérir des connaissances sur les 4 principaux germes pathogènes en transformation fromagère (produits laitiers).
- Appréhender les mesures préventives contre ces germes.
- Appréhender les mesures curatives face à ces germes.

Méthodes et modalités d'évaluation

Diaporama, QCM.

Public visé : éleveurs / salariés en transformation fromagère

Prérequis : aucun

1 jour

- 16/01/2024 à définir selon les inscriptions

Intervenante :

Laure MALHERBE-DULUC, vétérinaire conseil - GDS 37

Responsable de stage :

Lucie OGER - 06 48 04 14 44

S'initier à la culture du houblon

NOUVEAU !

Objectifs

Acquérir les bonnes pratiques et les points critiques de la culture du houblon.

Contenu

- Découverte du houblon : sa famille, son comportement, ses plantes voisines, la contenance du cône de houblon et ses différentes utilisations.
- Focus sur l'itinéraire technique.
- Monter un projet (notions économiques, commercialisation...).
- Gestion des maladies.
- Initiation au machinisme spécifique du houblon.

Méthodes et modalités d'évaluation

Travaux pratiques, questions-réponses, étude de cas. Tour de table, étude individuelle.

Public visé : professionnel souhaitant développer la culture du houblon

Prérequis : aucun

3 jours

• 30/11/2023, 10/01 et 29/02/2024
à définir (potentiellement chez un brasseur en Indre-et-Loire)

Intervenant :

Edouard HOPT, conseiller indépendant spécialisé dans l'houblonnerie - entreprise HOPSTOCK

Responsable de stage :

Nicolas PICHARD - 06 08 47 01 59

Parler sereinement de son métier d'agriculteur

Objectifs

Etre capable de dialoguer sereinement avec un public non agricole en adoptant la bonne posture, en développant un message clair et compréhensible.

Contenu

- Distinguer la communication défensive de la communication pro-active et pédagogique.
- Elaborer des arguments simples et compréhensibles.
- Acquérir la posture de communicant.
- Se mettre à la place de notre interlocuteur.

Méthodes et modalités d'évaluation

Apports théoriques, ateliers participatifs, réalisation d'interviews filmées, visionnage et analyse. Mise en situation.

Public visé : agriculteurs toutes productions, agriculteurs élus locaux ou à la Chambre d'agriculture, conseillers Chambre d'agriculture

Prérequis : aucun

2 jours

• 15 et 16/02/2024
à Chambray-lès-Tours

Intervenante :

Cécile QUETGLAS, directrice relations parties prenantes et dialogue sociétal au CNIEL

Responsable de stage :

Charlène RIBREAU - 06 77 83 44 42

J'utilise les réseaux sociaux (création d'une page Facebook) avec mon smartphone

Objectifs

- Comprendre les réseaux sociaux de la communication et leurs usages.
- Prendre sa place sur le web avec sa page pour promouvoir son activité.

Contenu

- Utilité dans mon activité professionnelle : promotion, communication...
- Les informations indispensables, les points de vigilance.
- Utilisation des groupes, organisation d'un événement pour promouvoir ses activités.
- Visibilité professionnelle sur Facebook : créer sa page Facebook, que faut-il publier ? A quel moment ?
- Les applications mobiles pour gagner du temps.

Développer mon activité agritouristique : les bases réglementaires

Objectifs

Connaître les fondamentaux de la réglementation pour accueillir du public sur sa ferme dans le cadre d'un projet en agritourisme.

Contenu

- Appréhender la diversité d'activités liées à l'agritourisme et son contexte.
- Maîtriser le cadre juridique, fiscal et TVA.
- Comprendre la réglementation liée à la signalétique, l'accueil du public (ERP, incendie), les règles d'urbanisme, le sanitaire pour la petite restauration, le débit de boissons, l'accueil de mineur...
- Ajuster son projet aux réglementations.

Méthodes et modalités d'évaluation

Exposé, apports de connaissances, échanges. QCM, terrain.

Public visé : agriculteurs, salariés.

Prérequis : être à l'aise dans la navigation Internet et avoir un profil Facebook

2 jours + module à distance

• février 2024
à Chambray-lès-Tours



Intervenant :
Julien NEDELEC, consultant WebMarketing et NTIC, fondateur d'Audieny

Responsable de stage :
Charlène RIBREAU - 06 77 83 44 42

Méthodes et modalités d'évaluation

Apports théoriques, exercices pratiques sur l'ordinateur, module à distance (QCM, exercices).

Public visé : producteurs ayant une activité agritouristique ou souhaitant mettre en place un accueil à la ferme (hébergement, restauration, mise en place de visites, etc.)

Prérequis : aucun.

1,5 jour

• février/mars 2024
lieu à définir selon les inscriptions

Intervenante :
Françoise MORIZOT-BRAUD, ingénieur agro alimentaire, spécialiste diversification et circuits courts, directrice du Centre d'Etudes et de Ressources en Diversification (CERD)

Responsable de stage :
Raphaël CASPI-TORRENT - 06 23 37 83 75

Approvisionner la restauration collective : les clés de la réussite

Objectifs

- Adapter son offre aux attentes de la restauration collective.
- Développer un argumentaire adéquat pour promouvoir ses produits auprès de ce débouché.
- Connaître le fonctionnement des marchés publics.

Contenu

- Les différents types de restaurants collectifs et leurs besoins.
- Le cadre réglementaire permettant de répondre à la demande de la restauration collective.
- Les astuces et démarches pour adapter son offre.
- Les coulisses de la restauration collective : visite de site.
- Le cadre de la commande publique (module à distance).

Méthodes et modalités d'évaluation

Apports théoriques, échanges de groupe, exercices pratiques. Visite de site. Tours de table. QCM.

Public visé : porteur de projet, salarié et/ou exploitant agricole souhaitant commercialiser à la restauration collective ou ayant déjà cette activité mais souhaitant se conforter dans ses pratiques commerciales

Prérequis : aucun.

1 jour

- février 2024

lieu à définir selon les inscriptions

Intervenantes :

Lucie CHAMPION, chargée de projets PAT et Restauration collective - Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire
et Estelle JACQ, conseillère circuits courts - Chambre d'agriculture du Loiret

Responsable de stage :

Lucie CHAMPION - 06 20 87 64 78

Découvrez le catalogue Formations 2023-2024 « Circuits courts / Agritourisme » des Chambres de la région Centre-Val de Loire

Créer une nouvelle activité - M'approprier la réglementation - Développer mes techniques de fabrication - Commercialiser mes produits et communiquer...



<https://bit.ly/3EKQNW6>





ÉNERGIES RENOUVELABLES

Méthanisation : suivi biologique d'une unité

Objectifs

INITIATION

- Maîtriser les différents leviers permettant la bonne conduite d'une unité de méthanisation.
- Identifier et gérer les risques.

Contenu

- La connaissance de la biologie d'un digesteur et de ses dysfonctionnements.
- Le suivi biologique de son digesteur.
- L'optimisation du process de méthanisation.
- La stratégie de recettage et la maintenance.

Méthodes et modalités d'évaluation

Exposé, exemples concrets, mise en situation sur son projet.

Public visé : exploitants agricoles ayant un site de méthanisation ou avancés dans leur projet

Prérequis : avoir des connaissances sur la méthanisation.

2 jours

- dates à définir
- dates et lieu à définir dans l'Indre

Intervenantes :

Nathalie PAUTREMAT, docteur expert en bioprocédés de méthanisation et **Alison YORIS**, assistante-ingénieur biogaz, laboratoire SCANAE

Claire PERROT, conseillère environnement - Chambre d'agriculture 36

Responsable de stage :

Claire PERROT - 02 54 61 61 88

Tarifs : voir conditions générales page 57

Méthanisation : suivi biologique d'une unité

Objectifs

- Être expert dans la conduite de la méthanisation.
- Maîtriser les prélèvements et méthodes d'analyse.

Contenu

- L'outil tableur sur le recettage, l'optimisation des intrants, le calendrier et le suivi biologique de son unité.
- Les procédures en cas de dysfonctionnement.
- Les points de prélèvements et la représentativité des échantillons.
- L'utilisation des équipements d'analyse sur site.

Méthodes et modalités d'évaluation

Exposés, exemples concrets, mise en situation sur son projet, pratique de prélèvements et analyses.

PERFECTIONNEMENT

Public visé : agriculteurs en exploitation de sites de méthanisation ou avancés dans leur projet

Prérequis : avoir suivi la formation "Méthanisation : suivi biologique d'une unité - Initiation" et/ou avoir une expérience minimum d'exploitation de site de méthanisation

1 jour

- date à définir
- date et lieu à définir dans l'Indre

Intervenantes :

Nathalie PAUTREMAT, docteur expert en bioprocédés de méthanisation et Alison YORIS, assistante-ingénieur biogaz, laboratoire SCANAE
Claire PERROT, conseillère environnement - Chambre d'agriculture 36

Responsable de stage :

Claire PERROT - 02 54 61 61 88

Produire de l'électricité avec ses toitures

Objectifs

- Identifier les critères de réussite d'un projet.
- Comprendre le fonctionnement d'une centrale photovoltaïque.
- Connaître les critères de choix du matériel et d'un installateur.
- Connaître les démarches administratives à accomplir.

Contenu

- Fondamentaux et état des lieux de la filière PV.
- Développement et réalisation d'un projet photovoltaïque.

Méthodes et modalités d'évaluation

Exposé. Cas concret. Questions/réponses. Simulateur. QCM.

Public visé : exploitants agricoles

Prérequis : aucun

1 jour

- 18/01/2024
- lieu à définir dans le Loiret

Intervenants :

Sylvain DESEAU, conseiller énergies - Chambre d'agriculture 45
Fabrice TASSARD - société AMICUS SALUS
Laurent BOUFFINI - AS Centre Loire

Responsable de stage :

Sylvain DESEAU - 06 86 40 98 16

Le Bas Carbone ? Est-ce pour moi ?

Objectifs

- Comprendre le contexte de la transition bas-carbone de l'agriculture française.
- Identifier les dispositifs incitatifs pour accompagner cette transition.
- Maîtriser les leviers mobilisables pour une transition bas-carbone des exploitations de grandes cultures.

Contenu

- Quelles sont les efficacités des différents leviers pour la réduction des émissions de GES et pour le stockage de carbone dans les sols.
- Comment faire évoluer son système d'exploitation pour répondre à une démarche Bas Carbone en Grandes Cultures ?
- Mise en place de la méthode Label Bas-Carbone en Grandes Cultures.
- Présentation de l'outil SYSFARM.
- Comprendre l'économie du « carbone » : principes du « marché du carbone », les outils de compensation carbone existants, perspectives réglementaires Française et européenne...

Public visé : agriculteurs

Prérequis : aucun

1 jour

• 06/02/2024

à Saint-Doulchard (Cher)

Intervenants :

Jérôme BRUNET - FDGEDA du Cher

Laurène de NICOLAY - Chambre d'agriculture 18

Responsable de stage :

Laurene DE NICOLAY - 02 48 23 04 57

Méthodes et modalités d'évaluation

Apports, échanges, atelier de co-conception sur l'évolution du système d'exploitation, visite sur le terrain d'exploitation en démarche Bas Carbone.





ENTRETIEN MAINTENANCE

Je soude efficacement tous métaux

INITIATION

Objectifs

- Déterminer le type de soudure à effectuer et la réaliser correctement.
- Savoir améliorer la soudure en respectant les règles de sécurité.

Contenu

- Les différents métaux.
- Maîtrise des différents travaux de métallerie (perçage, taraudage, affûtage des forets).
- Révision des règles de sécurité.
- Réalisation de différentes techniques de soudage de façon satisfaisante.

Méthodes et modalités d'évaluation

Apports théoriques illustrés, échanges de pratiques, mise en pratique sur des postes à souder.

Public visé : agriculteurs et salariés agricoles.

Prérequis : aucun

3 jours

• 06, 13 et 20/12/2023
au CFA de Sorigny

Intervenant :

Alain BOISTARD, formateur - CFA de Sorigny

Responsable de stage :

Isabelle de OLIVEIRA - 07 57 47 70 46

Tarifs : voir conditions générales page 57

Électricité et électronique des engins agricoles

Objectifs

Localiser les pannes électriques courantes, les prévenir et faire les premiers dépannages.

Contenu

- Acquérir les notions d'électricité des véhicules : tension, intensité, résistance, isolants et conducteurs, circuit d'éclairage et de signalisation.
- Acquérir les notions d'électronique simples : les boîtiers... Connaître les appareils de mesure.

Méthodes et modalités d'évaluation

Apports théoriques illustrés, échanges de pratiques, mise en pratique.

Public visé : agriculteurs et salariés agricoles

Prérequis : aucun

3 jours

• 24/01, 31/01 et 07/02/2024
au CFA de Sorigny

Intervenant :

Patrice EDON, formateur - CFA de Sorigny

Responsable de stage :

Isabelle de OLIVEIRA - 07 57 47 70 46



ENTRETIEN AVEC CHRISTOPHE BEAUJOUAN

CONSEILLER ENVIRONNEMENT ET
CLIMAT À LA CHAMBRE D'AGRICULTURE
CENTRE-VAL DE LOIRE



PROagri
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



Comment en êtes-vous arrivé à vous spécialiser sur ce sujet du changement climatique ?

Je m'intéresse au sujet du changement climatique depuis une dizaine d'années. J'ai saisi l'opportunité quand les élus des Chambres d'agriculture ont souhaité ouvrir une mission régionale sur cette thématique.

Depuis, je travaille sur différents outils afin de sensibiliser le monde agricole à cet enjeu climatique mais aussi fournir des éléments concrets et aider à l'élaboration de systèmes agricoles résilients et adaptés.

Quel constat faites-vous sur les évolutions du climat passé en région Centre-Val de Loire et ses conséquences notamment sur le monde agricole ?

Les effets du réchauffement climatique sont déjà bien présents dans notre région. L'effet de serre supplémentaire a en effet entraîné une hausse des températures de l'ordre de + 0,3°C par décennie depuis la moitié du XX^{ème} siècle.

Cette augmentation de température a déjà impacté les stades végétatifs des cultures, perturbant certains cycles de ravageurs, et de manière générale fragilisant l'ensemble des écosystèmes.

Par exemple, la stagnation du rendement en blé tendre depuis les années 2000 est due majoritairement à l'augmentation des jours échaudants.

Afin d'exposer objectivement le changement climatique et ses conséquences avérées sur l'activité agricole régionale, les Chambres d'agriculture de la région Centre-Val de Loire ont développé l'Observatoire Régional sur l'Agriculture et le Changement Climatique (ORACLE).

Son objectif est d'aider à comprendre les relations entre changement climatique et évolution des pratiques agricoles tout en identifiant des voies d'actions pour l'agriculture régionale. ORACLE retrace ainsi l'évolution d'un certain nombre d'indicateurs climatiques, agroclimatiques et d'impacts sur les pratiques culturales sur les 60 dernières années.

Comment appréhendez-vous le climat du futur ? Qu'appelle-t-on stratégie d'adaptation ?

Complémentaire d'ORACLE, l'outil CLIMA-XXI (Climat et Agriculture au XXI^{ème} siècle) a pour but de faciliter la perception du changement climatique en simulant l'évolution d'indicateurs climatiques et agro-climatiques pour les décennies à venir. Construit à partir du modèle de projection climatique ALADIN de Météo France, cet outil offre une précision de 8 km. Les projections sont donc réalisables à l'échelle communale. Un exemple concret : selon le scénario 8.5 du GIEC, le nombre de jours chauds (>25°C) par an à Romorantin devrait passer de 44 jours dans le passé (1976-2005) à 100 jours dans le futur (2071-2100).

Mis en œuvre par les Chambres d'agriculture de la région Centre-Val de Loire, cet outil permet aujourd'hui de calculer de nombreux indicateurs : évolution de la pousse de l'herbe, du nombre de cycles de ravageurs, du risque incendie forestier, de l'avancée des cycles végétatifs, du nombre de jours échaudants, du déficit hydrique estival, etc...

L'étude de ces indicateurs dans les années futures permet d'identifier les contraintes climatiques qui s'imposeront au monde agricole, d'analyser la faisabilité des productions agricoles et ainsi pousser les exploitants à une réflexion autour de la nécessaire adaptation de leurs systèmes. L'objectif est de fournir des éléments pour aider les agriculteurs à définir leur propre stratégie d'adaptation pour développer des systèmes agricoles résilients et adaptés.

« Se former au changement climatique est aujourd'hui essentiel pour pouvoir l'intégrer dans la gestion de son exploitation. »

Qu'appelle-t-on stratégie d'atténuation ?

Il est maintenant avéré que les émissions de gaz à effet de serre d'origine humaine sont la cause du réchauffement climatique. Le scénario 8.5 du GIEC (dit scénario du « laissez faire ») prévoit que la température à la fin du XXI^{ème} siècle sera de +4°C si on ne maîtrise pas nos émissions.

Le scénario 4.5 (atteinte de la neutralité carbone en 2050 pour la France selon le scénario 4.5), indique qui si on agit dès maintenant, on peut espérer que la température moyenne mondiale sera alors stabilisée autour de + 2°C par rapport à aujourd'hui.

Comme tous les secteurs d'activités, le monde agricole émet du dioxyde de carbone, via la combustion d'énergie fossile, mais c'est principalement le méthane des ruminants et le protoxyde d'azote des engrais qui sont les gaz à effet de serre les plus problématiques.

La particularité du secteur agricole et forestier est qu'il peut stocker durablement du carbone dans la biomasse forestière et la matière organique des sols. Ce stockage carbone permet donc de diminuer la concentration de CO2 dans l'atmosphère.

Tous les leviers d'actions qui viendront réduire ces émissions de GES (et/ou augmenter le stockage carbone) contribuent aux stratégies d'atténuation.

Y a-t-il du positif voire des opportunités ?

Côté adaptation, il y a quelques opportunités à saisir (implantation de nouvelles cultures/variétés...) mais il faudra plutôt travailler sur la résilience de son exploitation (via les sols, haies...).

Côté atténuation, les leviers d'actions visant à réduire ses émissions de gaz à effet de serre et/ou stocker durablement du carbone ne sont pas forcément synonymes d'investissement conséquent. Sans parler de rémunération carbone, certains leviers (mélange légumineuses, modification du type d'azote minéral, alimentation du bétail...) peuvent économiser du carbone tout en améliorant la santé financière de l'entreprise.

Pourquoi est-il important pour les agriculteurs de se former ?

Chaque exploitation devra travailler sa propre stratégie d'adaptation et d'atténuation afin de répondre aux deux questions suivantes :

- Comment construire une ferme résiliente pour s'adapter au mieux au climat du XXI^{ème} siècle ?
- Comment améliorer l'empreinte carbone de mon exploitation agricole ?

Merci Christophe pour ce témoignage et on vous retrouve prochainement sur toutes nos formations liées au changement climatique afin d'aller plus loin sur ces sujets.



Retrouvez
toutes nos
formations



FINANCER VOTRE FORMATION

Vous êtes chef d'entreprise agricole non salarié, aide familiale, conjoint collaborateur ou cotisant solidarité qui relève du régime agricole, des secteurs suivants :

- Exploitations et entreprises agricoles
- Entreprises de travaux forestiers (sauf exploitants forestiers négociant en bois)
- Entreprises des travaux agricoles (y compris les entreprises du paysages)
- Entreprises du secteur équin (sauf ceux du spectacle et les loueurs d'équidés sans entretien ni préparation) :

→ Vous êtes contributeur au fonds d'assurance formation VIVEA.*

Nos actions de formations sont susceptibles d'être agréées et financées par le VIVEA (voir les dispositions financières dans nos conditions générales page 71). Chaque contributeur VIVEA dispose au maximum de 3 000 € de prise en charge par an pour se former.



Pour toute demande de financement pour un projet de formation hors de notre offre Chambre d'agriculture et notamment pour une demande de prise de charge individuelle (permis, bilan de compétences...) contacter la :



Délégation VIVEA OUEST - 9 rue André Brouard - 49100 ANGERS
contactouest@vivea.fr - 02 41 21 11 34 - www.vivea.fr

* VIVEA finance une partie ou la totalité de vos coûts de formation sous réserve des priorités et des conditions de prise en charge.

N'oubliez pas ! Vous avez toujours le crédit d'impôt formation

Investir du temps en formation donne droit à un crédit d'impôt (sous réserve que le participant soit à jour de ses cotisations). Il est équivalent au Smic horaire par heure de formation plafonné à 40 heures par an et par entreprise (ou par associé si forme Gaec). Si vous n'êtes pas imposable, vous recevrez un chèque du montant du crédit calculé sur justification à partir de vos attestations de formation. Concrètement pour un jour de formation suivi : **80,64 €** de crédit d'impôt, soit **7 heures x 11,52 €/h***.

Doublement du crédit d'impôt pour les entreprises qui ont **moins de 10 salariés** soit **161,28 €** (7 heures x 11,52 €/h* x 2).

* SMIC horaire au 1^{er} mai 2023

Vous souhaitez faire un bilan de compétences ?

VIVEA (votre fonds de formation) prend en charge votre bilan de compétences



Les prestations de bilans de compétences devront permettre au bénéficiaire de :

- faire le point sur ses expériences professionnelles et personnelles ;
- repérer et évaluer ses acquis liés au travail, à la formation et à la vie sociale et ainsi mieux identifier ses savoirs, compétences et aptitudes ;
- déceler ses potentialités inexploitées et gérer au mieux ses ressources personnelles ;
- recueillir et mettre en forme les éléments permettant d'élaborer un projet professionnel ou personnel ;
- organiser ses priorités professionnelles et mieux utiliser ses atouts dans des négociations d'emploi ou dans ses choix d'évolution professionnelle.

Il devra fournir un justificatif d'habilitation ; ensuite c'est le centre de bilan qui déposera un dossier de demande (rien à faire de plus pour le stagiaire).



Délégation OUEST au 02 41 21 11 34
VIVEA - www.vivea.fr

Vous partez en formation **OSEZ LE REMPLACEMENT !**



Des aides au remplacement existent pour les agriculteurs (trices) qui suivent une formation professionnelle agricole.

Dans ce cadre, pour 2023, **une aide de 75 € par jour de remplacement** (7 heures) est accordée à l'agriculteur(trice). Le remplacement peut se faire le jour de la formation ou postérieurement à celle-ci. Cette aide est **cumulable avec le crédit d'impôt formation**.

Avant la formation, contactez votre service de remplacement au

 **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE**
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation

 **02 47 25 21 79**



Vous êtes salarié d'exploitation ou d'entreprise agricole :

...→» **Vous pouvez bénéficier d'un financement formation OCAPIAT***

Nos offres de formation peuvent être agréées et financées dans le cadre des offres régionales catalogue OCAPIAT (ex : Certiphyto). Les coûts pédagogiques de ces formations sont financés à 100 % pour les entreprises de moins de 50 salariés.



Les formations hors catalogue régional OCAPIAT peuvent être prise en charge avec le dispositif OCAPIAT « BOOST'Compétences ». Ce dispositif prend en charge 45 % des coûts pédagogiques (plafonné à 1 200 € par stagiaire) et des salaires pour les entreprises de moins de 50 salariés sur la base du SMIC horaire chargé.

Pour bénéficier de ce dispositif l'employeur doit faire la demande auprès d'OCAPIAT.



OCAPIAT - Délégation Régionale Centre-Val de Loire
11 rue Louis Joseph Philippe
Maison de l'Agriculture - 41000 BLOIS
cvdl@ocapiat.fr - 02 54 20 17 21 - www.ocapiat.fr

Vous êtes demandeur d'emploi :

...→» **Votre formation peut être prise en charge par Pôle emploi avec le dispositif « AIF » - Aide Individuelle à la Formation.**

Pour tout projet de formation, contactez votre conseiller Pôle emploi.



www.pole-emploi.fr/accueil

Vous disposez d'un Compte Personnel Formation :

...→» **Vous pouvez mobiliser les fonds disponibles pour les formations éligibles au financement CPF :**

- CERTIPHYTO
- Certification professionnelle « Création ou Reprise d'une Entreprise Agricole »



<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-privé>

Les participations financières de VIVEA et d'OCAPIAT peuvent être abondées selon les cas par des co-financements FSE (Fonds social européen), FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural), Conseil régional de la Région Centre-Val de Loire, État, France AgriMer et/ou d'autres financeurs.



Conditions générales

PUBLIC

Les formations s'adressent en priorité aux exploitant(e)s agricoles, conjoints collaborateurs, aides familiaux, cotisants de solidarité à jour de leur contribution formation (collectée par la MSA) et personnes engagées dans une démarche d'installation (PPP). Quelques stages peuvent être réservés en priorité à un groupe ou un public particulier lorsque cela est mentionné, mais nous pouvons en organiser un autre sur demande. Les stages agréés par OCAPIAT, sont réservés en priorité aux salariés agricoles.



PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE OU EN SITUATION DE HANDICAP



Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanent, ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, nos conseillers sont à votre disposition pour prendre en compte votre situation et vérifier les possibilités d'accès ou d'aménagement spécifiques. En effet, nos formations comportent fréquemment une pratique « terrain » (exemple sur une ferme) et cette séquence peut être inaccessible ou aménagée en fonction du handicap. Les personnes en situation de handicap sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation en lien avec la Référente handicap : Françoise Palluau - 02 47 48 37 36 - francoise.palluau@cda37.fr.

PRÉREQUIS

En règle générale, les stages sont ouverts et adaptés au niveau des participants. Exceptionnellement, il peut arriver que l'inscription soit liée à un prérequis. Dans ce cas, ce prérequis est mentionné dans le tract du stage. Il est recommandé, en cas de doute, de se renseigner préalablement auprès du responsable de stage. Formation à distance : certaines formations peuvent se dérouler entièrement ou partiellement à distance. Une connexion internet et la maîtrise de l'outil informatique est indispensable.

FORMATEURS ET INTERVENANTS

Chaque formation est conduite sous l'autorité d'un responsable de stage que vous pouvez contacter à tout moment. Pour chaque formation, les intervenants sont choisis pour leurs compétences et leurs aptitudes pédagogiques. Les noms des personnes qui apportent des témoignages ou qui effectuent des interventions de courte durée ne sont pas mentionnés systématiquement mais seront précisés dans le programme remis au stagiaire avant son entrée en formation.

ORGANISATION DES FORMATIONS

Des modifications sont possibles concernant le nom des intervenants, des formateurs, des dates et des lieux. Nous nous réservons la possibilité d'annuler ou de reporter à une date ultérieure toute formation, notamment en cas d'un nombre insuffisant de participants. Les stagiaires préinscrits sont informés dans les plus brefs délais. Un programme détaillé vous sera envoyé avant votre entrée en formation et vous précisera l'ensemble des éléments.

HORAIRES

Les journées de formation présentielle démarrent généralement entre 9 h 00 et 9 h 30 et se terminent entre 17 h et 17 h 30 avec une pause d'environ 1 heure / 1 h 30 le midi. Les horaires spécifiques à chaque stage sont confirmés dans le programme détaillé adressé à chaque participant. Pour les Formations Mixtes Digitales (FMD), les périodes de formation à distance sont couvertes par une assistance technique et pédagogique assurée par nos conseillers dans un délai de moins de 24 h ouvrées.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les principales méthodes utilisées sont : les apports théoriques et méthodologiques, l'échange de groupe, le travail en situation concrète ou réelle, le suivi de démonstration, visite, étude de cas, etc. Chaque formation donne lieu à une évaluation adaptée, individuelle et du groupe.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les pré-inscriptions à un stage doivent se faire dès que possible, et de préférence plus de trois semaines avant la formation afin que nous puissions confirmer l'engagement de la formation et de l'intervenant prévu. Pour vous inscrire, plusieurs solutions vous sont offertes :

- Envoyer un mail : formation@cda37.fr
- Téléphoner au Centre de Formation au 02 47 48 37 34
- Renvoyer le bulletin ci-dessous à l'adresse suivante : Centre de Formation de la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire - 38 rue Augustin Fresnel - 37170 Chambray les Tours
- Inscriptions en ligne sur le site de la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire www.indre-et-loire.chambagri.fr, rubrique Vous former, Inscrivez-vous en ligne.

L'inscription est enregistrée définitivement au paiement du contrat de formation ou de la convention de formation qui vous sera envoyé avec le programme du stage. La participation à l'ensemble des journées prévues est indispensable. Toute absence du stagiaire doit être signalée à l'organisme de formation.

DÉLAI DE RÉTRACTATION

A compter de la date de signature du contrat de formation, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

EN CAS D'EMPÊCHEMENT AVANT LE DÉBUT DU STAGE ET DE NON-VENUE

Toutes demandes d'annulation d'inscription à des répercussions sur l'organisation de la session (annulation du stage, surcoût pour les stagiaires restants, déficit budgétaire de l'action supporté par la Chambre d'agriculture, diminution de la subvention des financeurs notamment Vivea,...). Nous vous demandons de les éviter et de les limiter aux seuls cas de force majeure. Vous pouvez vous faire remplacer à tout moment par un stagiaire ayant le même statut que le vôtre.

et les mêmes besoins en formation. En cas de non-venue, sans avoir déclenché les formalités liées au délai de rétractation, Le stagiaire est redevable de la participation financière complète.

INTERRUPTION DU STAGE

Le centre de formation se réserve le droit d'annuler une session pour cause majeure dûment reconnue ou par manque de participants. Dans ce cas, il sera restitué aux stagiaires les règlements reçus. En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation, le contrat de formation est résilié et il sera remboursé au stagiaire la part de prestation non réalisée au prorata temporis de la valeur prévue au présent contrat. En cas d'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le contrat est résilié et les modalités financières applicable sont les suivantes : le stagiaire est redevable de sa participation pleine et entière. Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

FORCE MAJEURE

La force majeure est reconnue sur présentation d'une attestation officielle en cas d'événements familiaux (maladie, décès, etc.). Les conditions météorologiques et les contraintes professionnelles ne sont pas reconnues force majeure.

EVALUATION ET VALIDATION DE LA FORMATION

Les évaluations des acquis sont réalisées sous forme active par les formateurs, ou peuvent faire l'objet d'un QCM d'évaluation, notamment en cas de formation donnant lieu à délivrance d'un certificat. Cela sera précisé dans le programme. Les formations sont validées par une attestation de fin de formation ou un certificat de réalisation qui vous sera remis ou envoyée à l'issue du stage.

DISPOSITIONS FINANCIÈRES

Le montant de la participation demandée en amont du stage est en euros hors champs TVA. Les frais de déplacement et de repas sont à la charge du participant. La tarification peut être modulé selon les financeurs sous réserve de leurs priorités et conditions de prise en charge et selon la situation des participants. En cas de refus de financement d'une formation par les financeurs (VIVEA et OCAPIAT), la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire étudiera les modalités d'organisation et de financement de la formation. Les situations particulières sont spécifiées dans le descriptif de chaque formation.

Ayant-droit VIVEA : Les tarifs varient entre 0 € et 49 €/jour et s'appliquent aux : exploitant agricole, conjoint participant aux travaux, conjoint collaborateur, associé d'exploitation, aide familial ou cotisant de solidarité à jour de leurs contributions formations VIVEA collectées par la MSA et âgés de moins de 65 ans et aux personnes en phase d'installation sur certains stages uniquement et agréés dans le PPP. Après instruction des dossiers de formation, un stagiaire peut ne pas apparaître finançable par VIVEA. Dans ce cas, il est demandé à la personne concernée de fournir une attestation MSA de régularité au regard du fonds d'assurance formation qui précise qu'elle est bien à jour de ses cotisations VIVEA. En cas de non-délivrance d'attestation MSA et/ou de non éligibilité

VIVEA, la Chambre d'agriculture facturera le stagiaire selon les dispositions financières applicables au public non éligible, dit « Autres publics ».

Salariés agricoles : Pris en charge par OCAPIAT ou 210 €/jour (possibilité de remboursement si l'employeur en fait la demande auprès d'OCAPIAT et selon les fonds disponibles).

Autres publics : 210 €/jour - tarif selon devis. Le participant peut faire une demande de prise en charge à son OPCO.

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Le règlement se fait au moment de l'inscription lorsque le participant retourne son contrat ou sa convention de Formation Professionnelle signé au Centre de Formation. Il est remis au plus tard le 1^{er} jour de la formation au responsable de stage. Le règlement se fait par chèque établi à l'ordre de « l'Agent Comptable de la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire » ou par virement en dernier recours, à réception de la facture à l'issue de la formation.

PARTENAIRES FINANCIERS

Les actions de formation peuvent être financées par : VIVEA (Fonds pour la Formation des Entrepreneurs du Vivant), la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire, le Conseil régional Centre-Val de Loire, l'Union Européenne (FEADER – FSE), OCAPIAT (Opérateur de Compétences pour la coopération agricole, l'Agriculture, la Pêche, l'Industrie Agroalimentaire et les Territoires), l'État, Pôle emploi, etc.

TRAITEMENTS DES DONNÉES PERSONNELLES DES CONTRACTANTS

Dans le cadre de la loi informatique et libertés et du règlement général sur la protection des données personnelles, et dans le cadre de votre inscription en formation, les informations recueillies feront l'objet de traitements informatiques destinés à instruire votre contrat de prestation, votre demande de financement et à la réalisation de statistiques anonymes. Ces traitements ont pour base juridique le présent contrat. Les destinataires des données sont la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire et vos fonds de formation. Les informations recueillies seront conservées pendant 10 ans. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données personnelles, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition pour des motifs légitimes, de limitation des traitements et de portabilité des informations vous concernant que vous pouvez exercer par courrier en vous adressant au délégué à la protection des données à la Chambre d'agriculture : protection-donnees@cda37.fr Vous êtes informé de votre droit d'introduire toute réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS Cedex 07).

CONTACTS

Mail : formation@cda37.fr - Téléphone : au 02 47 48 37 34 - Courrier : Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire 38 rue Augustin Fresnel 37170 Chambray les Tours - Site internet : www.indre-et-loire.chambagri.fr, rubrique Formation > Formulaire d'inscription en ligne.

Pour tout autre point les Conditions Générales de Vente de la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire sont consultables sur notre site internet : www.indre-et-loire.chambagri.fr.

Engagements de service



Nous contribuons à la vitalité de l'agriculture et des territoires de demain.



Nous développons avec vous des solutions innovantes au regard du monde agricole et de vos besoins.



Nos équipes pluridisciplinaires expertes s'engagent à vous accompagner de façon personnalisée.



Nos services sont créateurs de valeurs.



Nous construisons avec vous une relation durable et de confiance.

La Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire détient la certification Qualiopi ainsi que la certification Services aux Agriculteurs et Acteurs des Territoires REF221 délivrée par l'AFNOR pour son activité de formation.



UN CONSEIL PHYTOPHARMACEUTIQUE NEUTRE ET OBJECTIF !
AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE EN CHARGE DE L'AGRICULTURE, SOUS LE NUMÉRO IF01762

Les + de nos FORMATIONS

- Une **diversité des thèmes** en adéquation avec les réalités de vos exploitations
- Des **réponses concrètes** à vos attentes
- Un **réseau** de formateurs **compétents et reconnus**
- Des sessions de courtes durées, **adaptées à votre rythme**

Vos interlocuteurs

Sophie BIDEZ, responsable formation RH
Isabelle DE OLIVEIRA FERREIRA, conseillère formation
Allison MINA, assistante formation

Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire
38 rue Augustin Fresnel - BP 50139 - 37171 CHAMBRAY-LES-TOURS Cedex

www.centre-valdeloire.chambres-agriculture.fr/chambre-dagriculture-dindre-et-loire/

Rubrique : Notre offre de formation

formation@cda37.fr - 02 47 48 37 34

